

DÉCÉDÉ SAMEDI DERNIER À TIZI OUZOU

LA DÉPOUILLE DU FOOTBALLEUR ALBERT EBOSSÉ RAPATRIÉE AU CAMEROUN

Page 3

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 2268 - Ven. 29 - Sam. 30 août 2014 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

CAN-2015
(QUALIFICATION) ALGÉRIE :

L'OPÉRATION CHIRURGICALE DE FAOUZI GHOULAM S'EST BIEN DÉROULÉE

Pages 12-13 -14

ACCIDENTS DE LA ROUTE

105 MORTS EN UNE SEMAINE

Page 24

RENTRÉE SCOLAIRE



LES SYNDICATS BRANDISSENT LA MENACE DE GRÈVE

Page 5

JOURNÉE INTERNATIONALE CONTRE LES ESSAIS NUCLÉAIRES

UNE CÉLÉBRATION TRÈS DISCRÈTE EN ALGÉRIE

Page 3

ADOPTÉE LORS DU DERNIER CONSEIL DES MINISTRES

LA LOI SUR LA SIGNATURE ÉLECTRON- IQUE LARGEMENT SALUÉE

Page 4



3,5
millions de tonnes de produits traités à Oran, en hausse de 5,32

130
hectares de la forêt Béni Salah de Medjez Essafa (Guelma) détruits par les flammes

11.000
crédits hypothécaires entre janvier et mai accordés par la CNEP banque

Nomination de 48 magistrats et titularisation de 331 autres

Le Conseil supérieur de la magistrature (CSM) a approuvé la nomination de 48 magistrats, la titularisation de 331 magistrats et la promotion de 1.333 autres, indique jeudi le Conseil dans un communiqué. Le bureau permanent du CSM a procédé durant les 24-25 et 26 août à la préparation et l'examen des demandes des magistrats relatives au mouvement ainsi que les questions liées à leur parcours professionnel, conformément à l'article 45 de son règlement intérieur, souligne le communiqué. La nomination des 48 magistrats et la titularisation des 331 autres ont été approuvées après un stage d'une durée d'une année conformément à l'article 40 du statut de la magistrature, précise-t-on de même source. Le CSM a également accordé l'avis favorable aux demandes de mise en disponibilité de 11 magistrats pour raisons familiales ou de santé, ainsi qu'aux demandes de démission de deux magistrats pour des raisons familiales privées, selon le communiqué. Concernant les magistrats répondant aux conditions éligibles à la promotion, le CSM a



approuvé une liste de 1.333 magistrats, a-t-on indiqué, ajoutant que des magistrats faisant objet de mesures disciplinaires ou pénales et n'ayant pas encore été réhabilités ont été exclus.

Récupération de plus de 3000 kg de kif traité à la frontière ouest du pays



Plus de 3000 kg de kif traité ont été récupérés, en début de semaine, par des éléments des gardes frontières relevant de la 3ème Région militaire, a indiqué jeudi le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué. "Des éléments des Gardes-frontières relevant de la 3ème Région militaire, ont réussi, lors d'une patrouille de routine en début de cette semaine, à récupérer deux (02) véhicules 4x4, contenant 126 colis de kif traité, s'élevant à 3326.95 kg", a précisé le communiqué. "L'opération a eu lieu à 2km des frontières ouest du pays et à 40 km du nord-ouest de la localité Zegdou wilaya de Béchar"

Ghoul appelle au lancement des travaux du tramway de Blida début 2015

Le ministre des Transports, Amar Ghoul, a appelé, mercredi à Blida, au lancement des travaux de réalisation du tramway dans cette ville au début de l'année prochaine (2015). Lors de la présentation de l'étude de faisabilité de ce projet "d'urgence", à l'occasion de la visite de travail qu'il a effectuée dans la wilaya, le ministre a insisté sur la nécessité d'"accélérer la cadence du travail et d'entamer les travaux de réalisation dès le début de l'année 2015". La ligne du tramway de Blida devrait relier la ville de Soumâa à l'hôpital Frantz Fanon, en passant par le boulevard 11 décembre. D'une longueur globale de plus de 10 km, ce nouveau moyen de transport permettra de réduire la pression sur les grands axes de la ville, notamment en termes de fluidification de la circulation automobile. Le tracé de ce tramway est réalisé de façon permettant d'éliminer les principaux "points noirs" causant des embouteillages, notamment au niveau du boulevard 11 décembre et l'axe menant de l'université Saâd Dahleb à l'hôpital Frantz-Fanon. D'autre part, M. Ghoul a promis de prendre les mesures nécessaires pour la remise en



marche du téléphérique Blida-Chréa, en panne depuis plus d'une année, à travers l'acquisition des pièces de rechange, manque ayant causé la paralysie de ce moyen de transport.

D
I
X
I
T



Mohand Cherif Hannachi

Albert Ebossé était non seulement un joueur au sein de notre club, mais aussi le fils chéri, adulé et adopté par toute une région. Sympathique, il était aussi un joueur exemplaire sur et en dehors du terrain "la mort tragique d'Albert Ebossé, ne doit en aucun cas être utilisée ou déviée de son contexte." "La mort est amère, et ce qui est plus dramatique, c'est d'utiliser cette dernière à des fins machiavéliques et malsaines. Arrêtons de salir l'image d'un club qui a tant donné à son pays et que des hommes ont su et pu bâtir grâce à leur dévouement, leur intelligence et leur sacrifice"

Inde : une femme tue un léopard avec une faucille

Une Indienne de 56 ans a bataillé pendant une demi-heure dimanche contre un léopard qu'elle a fini par tuer avec sa faucille alors qu'elle travaillait dans un champ.

"Le léopard s'est jeté sur moi à plusieurs reprises et nous nous sommes battus pendant un long moment", a-t-elle dit à la chaîne CNN-IBN mercredi depuis son lit d'hôpital dans l'Etat de l'Uttarakhand (nord), apparaissant les bras bandés et portant une cicatrice sur la joue droite.

"J'ai pris ma faucille et me suis battu avec lui. C'est ainsi que le léopard a été tué", a ajouté Kamla Devi. Devi a raconté au quotidien Hindustan Times qu'elle avait été "terrifiée" lors de l'attaque mais déterminée à résister.

"J'ai rassemblé mon courage pour me battre. Je me suis promis que ce ne serait pas mon dernier jour", a-t-elle déclaré au quotidien.

Les attaques de léopard sont relativement courantes dans les zones rurales de l'Inde et ces animaux s'aventurent de plus en plus dans les zones peuplées car leurs espaces de vie se réduisent.

L'ONG World Wild Fund (WWF) exhorte l'Inde à mieux gérer ses forêts et autres espaces de vie du léopard pour assurer leur protection. Ils étaient 1.150 recensés en Inde en 2011

Un triathlète en eaux troubles dans la Manche

Un triathlète australien qui tentait de traverser la Manche à la nage a été interpellé par les autorités britanniques, des badauds ayant dénoncé la présence d'un immigrant clandestin dans les eaux du "Channel".

John van Wisse voulait établir un record du monde de l'ultra-triathlon entre Londres et Paris lorsqu'il a été repêché mercredi par la police locale et la garde-côte britannique, rapporte l'hebdomadaire local Dover Express. "Il semblerait que plusieurs personnes aient pensé que c'était un immigrant clandestin tentant de rejoindre le rivage", a déclaré un porte-parole de la police dans l'édition de jeudi du journal.

Amusée par cette méprise, la police a convenu de laisser le sportif reprendre la deuxième manche de son épreuve. Van Wisse avait déjà couru 140 kilomètres entre le Marble Arch de Londres et la côte du Kent, la troisième manche consistant en 291 kilomètres à vélo entre Calais et l'Arc de Triomphe, à Paris.

JOURNÉE INTERNATIONALE CONTRE LES ESSAIS NUCLÉAIRES

Une célébration très discrète en Algérie

Les Gerboises, l'Algérie en a vu de toutes les couleurs dans le Sahara. C'est le nom donné par la puissance coloniale française à ses essais atomiques en Algérie. Gerboise bleue, le premier essai, est effectué le 13 février 1960. Les effets des essais nucléaires, atmosphériques à Reggane et souterrains à Tamanrasset, continuent à se faire ressentir avec des pathologies caractéristiques des radiations.

PAR SADE BELHOCINE

Depuis 2009 les Nations unies marquent le 29 août par une Journée internationale contre les essais nucléaires. En Algérie, cette commémorative est passée « discrètement ». Les officiels n'ont pipé mot sur l'événement qui concerne au premier chef notre pays qui a payé et qui continue encore de le faire, conséquence des essais atomiques français dans le Sahara algérien. Il y eut au total 17 essais en Algérie avec les Gerboises, déclinées en diverses couleurs Gerboise bleue, Gerboise blanche, Gerboise rouge et Gerboise verte. Le premier essai nucléaire français, Gerboise bleue, est effectué le 13 février 1960, sous la présidence de Charles de Gaulle. Toute la lumière n'est pas encore faite sur le dossier noir « les expériences nucléaires en Algérie ». Les effets des explosions, notamment le plutonium répandu dans l'atmosphère avec tous ses effets dangereux ne sont pas encore estompés et ils ne le seront pas pour les milliers d'années à venir, selon des experts. Le 14 février, un document choc a été publié dans le journal *Le Parisien*. Il s'agit d'une carte relative aux essais nucléaires français, réalisés dans les années 1960 en Algérie. Jusqu'ici classée « secret défense » par décision de l'armée, cette carte a été déclassifiée le 4 avril 2013, dans le cadre d'une enquête pénale déclenchée par des vétérans. Elle montre l'étendue des retombées radioactives du premier essai nucléaire aérien effectué dans le Sahara. Que voit-on sur ce document ? De vastes zones de contamination, allant bien au-delà du Sahara, observées jusqu'à deux semaines après le premier tir aérien de février 1960. Des retombées radioactives au Mali, en Mauritanie, en Côte-d'Ivoire, au Sénégal, au Niger, en Centrafrique, au Tchad, au Ghana. Quel a pu être l'impact du nuage sur la santé des populations ? Rien n'est dit concernant ces

doses de radioactivité, toujours jugées faibles et sans conséquence par l'armée.

Mensonges ! Mensonges !

Mensonges ! Pire, l'armée coloniale a poussé son cynisme à son paroxysme ! Des témoignages, tels que rapportés par la Ligue algérienne pour la défense des droits de l'Homme (LADDH), diffusés hier dans un communiqué, font état de « l'inconscience de la puissance française qui l'a poussée à utiliser comme cobayes des milliers d'Algériens qui étaient sur place : des nomades, prisonniers et même quelques recrues de l'armée française, et ce, afin de mesurer la puissance de ces essais « expériences » et en étudier les effets destructeurs. Les témoignages sont de plus en plus éloquentes. Quelques documents estampillés « secret » permettent d'avoir une idée du mépris des autorités militaires à l'égard de leurs hommes. On peut constater que pour les populations sahariennes de Reggane (environ 40 km d'Hammoudia) et quelques palmeraies encore plus proches des points zéro, la protection était nulle. Aucun abri ou autre bâtiment n'a été construit pour ces populations, tout aussi bien que pour les personnels militaires de la base de Reggane Plateau où les quelques dizaines de militaires et civils qui restaient sur la base d'Hammoudia pendant les tirs. Tous les tirs aériens de Reggane ont également permis d'étudier la résistance des matériels militaires (avions, véhicules, parties de navires...) à une explosion nucléaire. Des expériences de type « biologique » ont également été réalisées sur des animaux (rats, lapins, chèvres) disposés à diverses distances du point zéro. D'autres ont été réalisées sur des mannequins sur lesquels étaient disposés des capteurs de radiations. Aucun scrupule, selon ces témoignages, n'a sec-



oué les consciences des militaires malgré leurs connaissances des risques et traumatismes majeurs encourus par une population si proche de l'épicentre, ayant déjà une idée après les centaines de milliers de victimes à Hiroshima et Nagasaki. Au contraire, selon les nombreux témoignages, ces militaires ont poussé la barbarie à l'extrême en exposant 40.000 habitants entre sédentaire et nomades, éparpillés par communautés d'au moins 150 prisonniers algériens auraient servi de cobayes. « *étant de voir les effets des radiations sur ces cobayes humains* » et dont les restes vivants auraient été transférés en France aux fins de recherches, ils étaient ligotés à des poteaux à environ 1 km de l'épicentre, l'objectif « scientifique » étant de voir les effets des radiations sur ces cobayes humains, contredire les déclarations officielles des différents responsables français selon lesquelles les régions où les essais nucléaires français ont eu lieu ne connaissent aucune espèce de vie. Mensonge aussi, lorsque le représentant français auprès des Nations unies a déclaré à l'opinion publique internationale en 1957 que la France allait effectuer tous ses essais nucléaires dans des zones sans

vie. Les effets des essais nucléaires, atmosphériques à Reggane et souterrains à Tamanrasset, continuent à se faire ressentir avec des pathologies caractéristiques des radiations. La LADDH est persuadée que l'aspect criminel de ces essais nucléaires par le colonisateur, constituent une violation des droits de l'homme et des exigences de la préservations de la nature et les dangers qu'ils représentent, se manifestant aujourd'hui sous forme de malformations congénitales visibles sur les visages et les corps de nos concitoyens habitants dans ces zones. La LADDH dénonce qu' aucune information précise n'a été rendue publique quant aux travaux de la commission mixte franco-algérienne mise en place en 2007. Tant du côté des responsables français que de ceux du côté algérien, il n'y a pas de volonté politique de voir ce dossier aboutir. Il est du devoir de l'Etat algérien de rappeler, en toutes circonstances à la communauté internationale et à l'opinion française, ce qui s'est réellement passé dans cette partie de l'Algérie pour que le martyre de Reggane soit reconnu comme crime contre l'humanité, à l'instar du génocide de Hiroshima et de Nagasaki

DÉCÉDÉ SAMEDI DERNIER À TIZI OUZOU

La dépouille du footballeur d'Albert Ebossé rapatriée au Cameroun

Six jours après le drame, la dépouille mortelle du footballeur camerounais de la JS Kabylie, Albert Ebossé, touché samedi dernier par un projectile lancé des tribunes du stade du 1er-Novembre de Tizi Ouzou lors du match face à l'USM Alger, a été rapatriée ce jeudi vers Douala au Cameroun. La cérémonie de recueillement, au salon d'honneur de l'aéroport d'Alger, s'est déroulée en présence du ministre des Sports, Mohamed Tahmi, de l'ambassadeur du Cameroun en Algérie, Claude Joseph Mbafo et de l'ambassadeur d'Algérie au Cameroun, Milat Toufik. Le Directeur général de la Protection civile, Mustapha Lahbiri y était également présent. La levée du corps a eu lieu, à bord d'une ambulance, à partir de l'hôpital militaire d'Ain Naadja, en présence des membres de la famille du joueur, accompagnés par une délégation composée du président de la JS Kabylie, Mohand Chérif Hannachi et de responsables de la wilaya de Tizi-Ouzou. « *Albert Ebossé était*

non seulement un joueur au sein de notre club, mais aussi le fils chéri, adulé et adopté par toute une région. Sympathique, il était aussi un joueur exemplaire sur et en dehors du terrain », a déclaré Hannachi à la presse. Pour le président de la JS Kabylie, « *la mort tragique d'Albert Ebossé, ne doit en aucun cas être utilisée ou déviée de son contexte* ». « *La mort est amère, et ce qui est plus dramatique, c'est d'utiliser cette dernière à des fins machiavéliques et malsaines. Arrêtons de salir l'image d'un club qui a tant donné à son pays et que des hommes ont su et pu bâtir grâce à leur dévouement, leur intelligence et leur sacrifice* », a ajouté Hannachi. De son côté, Alex Bodjongo, le frère aîné de l'attaquant camerounais de la JSK, était très ému par le décès d'Ebossé, lui qui avait suivi le match face à l'USMA sur l'une des chaînes satellitaires algériennes. « *Albert était aimé de tout le monde. C'est quelqu'un de très gentil et de très sympathique. On doit s'armer de*

beaucoup de courage pour faire face à cette tragique épreuve », a déclaré, Alex Bodjongo. Pour ce qui est des causes ayant conduit à la mort tragique d'Albert Ebossé, le frère de l'attaquant de la JS Kabylie a tenu à confirmer les résultats préliminaires de l'autopsie accomplie par le médecin légiste. « *Les causes réelles de la mort de mon frère ont été citées dans un communiqué du Parquet de la République près le tribunal de Tizi-Ouzou. Je ne peux pas dire plus* », a-t-il dit. Selon un communiqué du Parquet de la République près le tribunal de Tizi-Ouzou, citant les résultats préliminaires de l'autopsie accomplie par le médecin légiste, la mort d'Ebossé est due à un « *traumatisme causé par un objet contondant et tranchant provoquant une hémorragie interne* ». Une délégation algérienne, composée de deux membres du Conseil d'administration de la JSK, a accompagné la dépouille du défunt lors de son rapatriement au Cameroun pour présenter les condoléances de l'Algérie à sa famille.

BOISSONS GAZEUSES EN ALGÉRIE

Les consommateurs férus de soda

Les Algériens consomment beaucoup de boissons gazeuses. Les marques se multiplient au point où ils sont 1400 producteurs qui se disputent actuellement le marché.

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Si la tendance à la consommation depuis l'installation des grands groupes durant ces années a permis d'accélérer le ratio de la production (14 hectolitres par habitant), il reste que les petits producteurs sont en train de se substituer aux grandes marques. Souvent, ces petites marques n'ont pas les moyens colossaux du marketing et de la communication dont disposent les grands groupes et n'ont pas les moyens de se faire entendre au-delà de leurs régions respectives. La mise en bouteille et l'approvisionnement au marché de détail se fait de manière artisanale et la marque non encore labellisée est « *écoulée de bouche à oreille* ». D'ailleurs, Michel Boidin, expert à l'EDPME note :

« *Le marché de 2008 à nos jours enreg-*



istre une évolution de 19 millions d'hectolitres dont 7 millions d'hectolitres dans le segment des boissons gazeuses ».

Une tendance revue à la hausse avec l'émergence notamment de petites entités à l'Est et à l'Ouest du pays qui confortent les 90% des besoins du marché national. On ne saurait actuellement indiquer s'il y

a évolution ou recul du chiffre d'affaires global de la production. Autre argument, le marché des boissons gazeuses est loin d'être un marché bien organisé.

Le président de l'Association des producteurs algériens de boissons (APAB) avait bien déploré la situation anarchique dont est victime ce marché.

« *La concurrence déloyale, le marché informel et le non-respect des normes alimentaires sont les réelles contraintes de ce marché* » relève le président de l'APAB. Cependant, il existe d'autres distorsions qui se font jour après le constat relevé par l'EDPME et l'APAB. Cette dernière dénonce « *le dumping de certaines marques de sodas et de jus qui sont importées à des prix défiant toute concurrence* ». D'autres sources estiment quant à elles, que les dernières augmentations des prix de sodas et de jus pénalisent certaines couches à la consommation.

D'autre part, les petits producteurs sont pénalisés par les coûts des intrants (sucre, colorant, émulsifiant...) qui s'ajoutent aux coûts de production. Cette situation a obligé certaines PME à baisser le rideau ces dernières années alors que ces entités commençaient à devenir le rival des grands industriels de ce créneau. Toutefois, le plus urgent reste aux yeux de l'APAB de lutter contre la prolifération de l'informel, la réduction de certaines taxes notamment la TAP et le contrôle sur certaines marques d'importation. Trois points parmi d'autres inscrits dans la priorité de la réorganisation du marché. **F.A**

ADOPTÉE LORS DU DERNIER CONSEIL DES MINISTRES

La loi sur la Signature électronique largement saluée

Les décisions prises lors du dernier Conseil des ministres ont été largement saluées par les professionnels et les spécialistes. Dans le secteur de l'économie, que ce soit de l'ordre du social ou financier, les décisions ont été applaudies. L'adoption par le Conseil des ministres du projet de loi relatif à la signature et à la certification électroniques a été saluée par des représentants du patronat national qui y voient un nouveau pas de l'Algérie vers l'économie du savoir. Ainsi, le président de l'Union nationale des entrepreneurs publics (UNEP), Mustapha Merzouk, a salué dans une déclaration à la presse une mesure qui devrait permettre à l'Algérie d'avancer « *à grand pas vers l'économie du savoir et de réduire la bureaucratie* ».

Le représentant du patronat public a mis l'accent sur la nécessité pour l'économie algérienne « *d'aller en force vers cette économie basée sur le savoir à travers des mesures révolutionnaires permettant d'encourager davantage l'utilisation des technologies* ». « *Il ne faut plus désormais se limiter à des demi-mesures si on veut faire avancer notre économie et la libérer de la*

bureaucratie », a-t-il souligné. Le président de la Confédération algérienne du patronat (CAP), Boualem M'rakech, a, de son côté, noté que l'adoption du projet de loi relatif à la signature et à la certification électroniques « *s'inscrit dans la volonté des pouvoirs publics de mettre en place des mécanismes organisationnels plus larges pour aboutir à une économie forte* ». « *Il s'agit d'une action économique de grande envergure qu'il faudrait prendre en charge dès la prochaine rentrée économique par le biais des dispositifs nécessaires* », a affirmé M. M'rakech, ajoutant que l'organisation patronale qu'il représente compte évoquer un nombre de points liés à l'économie du savoir et la dématérialisation des transactions lors de la prochaine rencontre tripartite prévue pour septembre. « *Nous allons avoir probablement une rencontre avec le gouvernement...* » pour pouvoir mettre en place un nombre de dispositifs et mécanismes concernant le développement économique et social », a-t-il indiqué.

Par ailleurs, le président de la Confédération générale des entreprises

algériennes (CGEA), Habib Yousfi, a estimé que l'entrée en vigueur d'une telle loi aurait des effets bénéfiques pour l'économie du pays. « *Il s'agit d'une opération importante dans la mesure où elle va permettre de nous libérer du paiement par chèque* », a noté le patron de la CGEA. Selon lui, le plus important dans cette future mesure est que « *le cash va progressivement disparaître* ». « *J'espère, donc, que le système électronique actuellement en place sera adapté à cette mesure et que cette opération sera rentable pour l'économie du pays* », a-t-il poursuivi. Adopté mardi en Conseil des ministres, le projet de loi relatif à la signature et à la certification électroniques vise à améliorer le climat de confiance dans la dématérialisation et la fluidification des échanges économiques, selon le communiqué du Conseil des ministres. Ce texte tend également « *à la modernisation de l'administration par le recours à la technologie numérique* » précise la même source qui ajoute que « *le projet de loi énonce les conditions requises pour que la signature et la certification électroniques aient force*

probante au regard de la loi ». Il stipule, en outre, que les prestataires de la certification électronique exerceront dans le cadre de la concession et sous le contrôle de l'Autorité économique de certification électronique.

L'instauration de la signature et la certification électroniques a été notamment une revendication du patronat afin de faciliter les opérations économiques et sécuriser les données.

L'ancien ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication, Moussa Benhamadi, avait déclaré que la certification électronique dans la sécurisation des données devient nécessaire pour les activités socioéconomiques où le recours aux nouvelles technologies de l'information et de la communication est de plus en plus important. Il avait relevé que la certification électronique visait à protéger les échanges et les transactions dans le réseau numérique des différentes menaces, telles que les attaques informatiques, l'accès à des informations confidentielles ou le vol de données.

ECRITURE DE L'HISTOIRE

Appel à l'enregistrement des témoignages de moudjahidine

L'écriture de l'histoire est une des priorités du ministère de Moudjahidine. D'ailleurs, le ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni, a insisté, à Saïda, sur la nécessité de veiller davantage à l'enregistrement de témoignages des acteurs de la glorieuse Révolution de Libération nationale. Lors d'une visite d'inspection au centre de repos et de convalescence de « Hammam Rabi », le ministre a souligné l'impérative exploitation de la présence de moudjahidine dans ce centre afin d'enregistrer leurs témoignages susceptibles d'édifier davantage les connaissances sur la Révolution et les mettre au profit des jeunes et des nouvelles générations.

De tels centres, a ajouté M. Zitouni, doivent connaître une animation culturelle à travers l'organisation de conférences, d'entretiens avec les moudjahidine, des sorties

aux sites historiques et des expositions. Le ministre a, au niveau du centre de repos de Hammam Rabi, posé la première pierre pour l'extension du réfectoire, avant d'inaugurer un pavillon regroupant 17 chambres. La visite de M. Zitouni dans la wilaya a été également marquée par l'inauguration, à haï « En-nasr », à Saïda, d'une annexe du musée régional du moudjahid qui sera dotée, par le ministère d'ouvrages précieux et de films documentaires au profit des étudiants et des chercheurs, a indiqué M. Zitouni.

Il a affirmé, à l'occasion, la volonté de son département ministériel d'ouvrir ces musées jusqu'à une heure tardive pour mieux exploiter cet espace avec des rencontres sur l'histoire de la Révolution en présence de moudjahidine et des séances d'étude et de recherches pour les jeunes.

Le ministre a en outre baptisé la gare routière principale de

haï (quartier) « Es-salam » du nom du moudjahid défunt Zidane Mohamed dit « Mokdad », et donné le coup d'envoi des travaux de réalisation du siège de la direction des moudjahidine. Lors d'une séance de travail au siège de la wilaya avec les autorités locales et les membres de la famille révolutionnaire, le ministre a souligné que le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, insiste sur la nécessité de dévoiler les crimes commis par le colonialisme français contre le peuple algérien. M. Zitouni a également exhorté les moudjahidine à livrer leurs témoignages qui permettront aux jeunes de mieux connaître l'histoire de leur pays l'Algérie et de s'armer de valeurs afin de le sauvegarder, valorisant, au passage, les efforts de l'Etat dans tous les secteurs dont celui de l'habitat.

RENTÉE SCOLAIRE

Les syndicats brandissent la menace de grève

La prochaine rentrée scolaire n'est pas du tout à l'abri de perturbations. Le dialogue entre le ministère de l'Éducation nationale et les syndicats du secteur n'a pas, en effet, été concluant.

PAR KAMAL HAMED

Les représentants de certains syndicats sont sortis presque bredouille de leur rencontre, jeudi passé, avec la ministre de l'Éducation nationale, Nouria Benghebrat. Le dialogue entre les deux parties semble avoir échoué tant les revendications des syndicats n'ont pas été satisfaites. Le spectre de la grève n'est, par voie de conséquence, pas écarté même si Nouria Benghebrat s'est de nouveau engagée à donner des gages aux syndicats en leur fixant un autre rendez-vous pour le mois d'octobre. C'est dire que le dialogue n'est pas rompu, mais cela semble très peu pour les syndicats qui sont restés sur leur faim. Les syndicats n'ont, dès lors, que la grève pour faire entendre leurs voix. Et c'est aux conseils nationaux des syndicats, qui vont se tenir dans quelques semaines, de décider de la démarche à suivre. C'est ce à quoi a fait allusion le coordinateur national du Conseil national des professeurs de l'enseignement secondaire et technique (Cnapest), Nouar Larbi, au sortir de son entrevue avec Nouria Benghebrat. Cette dernière est restée comme muette face à quelques revendications. Il en est ainsi, comme l'a souligné Nouar Larbi, des dossiers relat-



ifs à la médecine du travail, de la prime de zoneetc. « On trouve qu'il est anormal que la prime de zone nne soit pas toujours pas calculée sur le nouveau salaire de base » indique le coordinateur national du Cnapest qui s'en est remis au conseil national du syndicat pour dire si oui ou non il y aura grève pour obtenir gain de cause. Il est vrai que le calcul de la prime de zone selon l'ancien salaire de base est une grande aber-

ration. Les pouvoirs publics refusent de calculer cette prime de zone ; dont sont bénéficiaires notamment les enseignants du Sud du pays, sur la base du nouveau salaire de base et ce, malgré l'entrée en vigueur depuis des années maintenant du nouveau statut particulier et donc d'un nouveau salaire de base. « C'est une injustice qu'il faut réparer » disent les syndicats. Le coordinateur national du syndicat national des professeurs de l'en-

seignement secondaire et technique (Snapest), Meziane Meriane, abonde lui aussi dans ce même sens. Il a en effet évoqué lui aussi les dossiers encore en suspens et la ministre de l'Éducation nationale de donner des réponses satisfaisantes aux revendications des syndicats. La rencontre de jeudi entre les deux partenaires est la deuxième du genre en l'espace de quinze jours. Nouria Benghebrat a déjà reçu les syndicats au début du mois d'août et s'est engagée à saisir le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, sur les questions qui ne relèvent pas de ses compétences. En effet certaines revendications des syndicats nécessitent l'approbation de la direction générale de la Fonction publique. Selon Meziane Meriane deux revendications ont, cependant, été satisfaites. Il citera particulièrement la possibilité d'accès des professeurs principaux au concours au poste de proviseur ou d'inspecteur. Très mince comme acquis. D'où la menace d'initier des grèves après la rentrée scolaire. Et sur ce plan les intendants ont d'ores et déjà annoncé la couleur. Ils comptent en effet initier une grève de trois jours à partir du 8 septembre.

K.H

RENTÉE UNIVERSITAIRE 2014/2015

Toutes les demandes d'hébergement seront satisfaites

Tout est fin prêt pour la prochaine rentrée universitaire prévue comme chaque année au mois d'octobre. Pour cette rentrée, tous les étudiants seront satisfaits en matière d'hébergement. Les capacités d'accueil en postes pédagogiques et en hébergement des étudiants couvrent la totalité de la demande exprimée en la matière (au niveau national), a assuré le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Mohamed Mebarki, jeudi à Médéa lors d'une visite de travail dans la wilaya. « Il n'y a aucun problème de ce côté pour la prochaine rentrée universitaire », a souligné le ministre, en marge d'une visite de travail dans la wilaya, ajoutant que son département a réceptionné, à l'occasion de cette rentrée, quelque 62.000 nouvelles places pédagogiques à travers le pays. Les capacités d'hébergement du secteur ont été renfor-

cées, d'après le ministre, par 50.000 lits et six (6) restaurants universitaires de grande capacité, portant ainsi la capacité globale de l'infrastructure d'hébergement universitaire à « plus de 650.000 lits », a-t-il indiqué. « Les rares cas de déficit signalés dans certaines régions du pays, à forte concentration d'étudiants, ont été pris en charge dans le cadre de la solidarité intersectorielle », a rassuré M. Mebarki. Il a souligné, à cet égard, que son département aura recours, à titre provisoire et exceptionnel, à des infrastructures relevant du secteur de l'Éducation nationale à chaque fois qu'un déficit est signalé, tout en faisant observer que cette mesure exceptionnelle « ne touche qu'un nombre très limité, sur le plan géographique, mais également dans la durée de l'opération ». Le ministre a inspecté les différents projets du secteur implantés au niveau du pôle universitaire de Médéa et du nouveau

campus universitaire de Ouzera, des infrastructures lancées en réalisation, notamment les projets de 8.000 places pédagogiques et 4.000 lits, affectés au projet du campus universitaire d'Ouzera. Il a, à cet effet, exhorté les responsables locaux du secteur à procéder à la pré-affectation des décisions d'attribution des logements de fonction, en cours de réalisation, au niveau du chef-lieu de wilaya, afin de « garantir la stabilité » du personnel d'encadrement et lui permettre ainsi de contribuer à l'effort de formation de l'élite du pays. Le ministre avait procédé, en marge de sa visite d'inspection, à l'inauguration du nouveau siège de la direction locale des œuvres universitaires, sise au pôle universitaire de Médéa, où il a insisté sur l'importance de la formation des cadres gestionnaires des résidences universitaires de façon à pouvoir assurer aux étudiants des

SUPPRESSION DE L'ARTICLE 87 BIS

Un nouvel article redéfinira le SNMG

PAR RYAD EL HADI

Un nouvel article de loi redéfinira le Salaire national minimum garanti (SNMG) après la suppression de l'article 87 bis, a indiqué le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mohamed El Ghazi.

« Le projet de loi de finances 2015 a introduit une disposition où il a été clairement souligné l'abrogation de l'article 87 bis du Code du travail, conformément à la déci-

sion du président de la République. Un autre article viendra le remplacer dans le nouveau code du travail », a déclaré le ministre dans une brève déclaration à l'APS.

El Ghazi a précisé que l'impact de cette suppression « touchera toutes les couches de salariés concernées par le SNMG ».

L'article 87 bis de la loi sur les relations de travail, dispose que le salaire national minimum garanti (SNMG) comprend le salaire de base, les indemnités et les

primes, à l'exclusion des indemnités versées au titre de remboursement de frais engagés par le travailleur. Le projet de loi de finances 2015 a été adopté mardi dernier par le Conseil des ministres. Dans sa partie législative, le projet comprend un dispositif de suppression de l'article 87 bis du code de travail relatif à la définition du SNMG, une mesure, dont la mise en œuvre devrait améliorer sensiblement les salaires des classes défavorisées.

R. E.

CRÉDITS HYPOTHÉCAIRES DE LA CNEP-BANQUE

Près de 11.000 prêts accordés en cinq mois

La Caisse nationale d'épargne et de prévoyance (CNEP-Banque) a accordé 10.759 crédits hypothécaires à fin mai pour un montant de 21,5 milliards de dinars, selon cette banque spécialisée dans le financement de l'immobilier. Sur cet ensemble, les crédits accordés aux particuliers pour l'achat d'un logement collectif à taux bonifiés à 1% et 3% s'élèvent à 3.696 crédits à la fin du mois de mai dernier, totalisant 8,4 milliards de DA, dont 3.580 crédits bonifiés au taux de 1% (7,8 MDS DA) et 116 crédits bonifiés à 3% (649,3 millions de DA), indique la CNEP-Banque dans un bilan. Les crédits à taux bonifiés représentent 39,11% du total des crédits hypothécaires accordés, précise la banque. En outre, le nombre de crédits destinés au financement de l'acquisition de biens immobiliers a atteint 845 autorisations pour environ 4,9 milliards de DA à la fin du cinquième mois de 2014. Par ailleurs, les crédits attribués pour la construction d'une habitation, pour une extension ou un aménagement se sont élevés à 2.536 pour un montant de plus de 4 milliards de DA. Depuis le lancement des crédits hypothécaires, la CNEP-Banque a accordé 523.096 crédits pour un montant de plus de 378,8 milliards de dinars, a-t-on ajouté de même source. En 2013, cette banque avait accordé 43,5 milliards (mds) de DA de crédits d'investissement dont le tiers a été destiné au secteur privé. Créée en 1964, la CNEP-Banque est spécialisée dans la collecte de l'épargne, les crédits immobiliers et le financement des entreprises intervenant dans l'amont du secteur du bâtiment.

LE MINISTÈRE VEILLE SUR LE BON DÉROULEMENT DU HADJ 2014

Les mourchidine appelés à respecter le cahier des charges

Les mourchidine de la délégation assurant le bon déroulement du Hadj 2014 sont tenus d'accomplir leurs devoirs et de respecter le cahier des charges.

Ce sont les instructions du ministre des Affaires religieuses et des wakfs, Mohamed Aïssa, a appelé à Alger les mourchidine et mourchidate chargés d'encadrer les hadjis algériens dans les Lieux Saints de l'Islam à s'acquitter pleinement de leur mission conformément au cahier des charges. Dans son allocution d'ouverture d'une journée d'études au profit des mourchidine et mourchidate et membres du Conseil de la fetwa, chargés d'encadrer les hadjis lors du pèlerinage, M. Aïssa a affirmé que cette délégation "est investie d'une mission à la fois délicate et honorifique, eu égard à son poids religieux, d'où l'impératif pour le mourchid de s'acquitter de sa mission et de respecter rigoureusement le cahier des charges".

Le premier rôle de la délégation qui comprend près d'une centaine de mourchidine et mourchidate devant accompagner les hadjis algériens lors du pèlerinage, est d'être au service de ces derniers, à la Mecque comme à Médine et à Djeddah, a ajouté le ministre, soulignant que "des mesures administratives rigoureuses seront prises en cas de défaillance". "Je serais intransigeant si



des hadjis venaient à se plaindre concernant des prestations que vous êtes censés offrir, notamment s'agissant de la prise en charge de leurs interrogations sur l'accomplissement des rites du hadj, pour cela veillez à préserver la dignité du hadji algérien qui relève de votre responsabilité", a martelé le ministre.

A cette occasion, il a indiqué que "l'Etat s'est engagé avec les autorités saoudiennes à garantir les meilleures conditions matérielles (hébergement, transport et service), afin d'assurer au hadji algérien tout le confort lors de l'accomplissement du 5ème pilier de l'Islam".

Les mourchidine et mourchidate doivent veiller à accompagner le hadji "spir-

ituellement" et à faire passer le message religieux quitte à opter pour le parler. Il a, en outre, évoqué "le front des courants intellectuels destructeurs" activant dans les Lieux Saints de l'Islam, précisant que ces courants "tenteront de s'infiltrer dans les rangs des hadjis algériens pour une raison ou une autre afin de diffuser leurs idées destructrices".

Il a, dans ce contexte, mis en garde contre ces courants affirmant que la seule référence en matière d'orientation au Hadj est celle de l'Iftaâ. Pour sa part, le directeur général de l'Office national du Hadj et de la Omra (ONHO), Cheikh Berbara a salué les efforts "colossaux" consentis par l'Etat visant à assurer les

"meilleures" conditions matérielles et spirituelles pour le pèlerin algérien dans les Lieux Saints. A une question sur les mesures prises au profit des hadjis algériens, lors d'un point de presse tenu à l'issue de l'ouverture de cette journée d'étude, le DG de l'ONHO a fait savoir que "l'Etat algérien veille à ce que les hadjis puissent accomplir leur devoir cultuel dans les meilleures conditions en coordination avec les autorités saoudiennes notamment en ce qui concerne le volet santé en raison du virus Corona qui sévit en Arabie Saoudite".

Une réunion, a-t-il poursuivi, se tiendra du 10 et 13 septembre prochain en Arabie saoudite pour prendre les mesures préventives appropriées pour accueillir les hadjis. 28.800 hadjis sont concernés par le Hadj cette année. 66 vols sont prévus à cet effet dont le premier est programmé pour le 07 septembre. Air Algérie devra assurer le transport de 16.000 hadjis tandis que les autres pèlerins seront pris en charge par la compagnie "Saudi Airlines" sachant que 45 agences de tourisme assurent l'encadrement et le transport des hadjis. Parmi les mesures prévues par l'ONHO, le DG a annoncé que les vols à destination de Djeddah feront leur retour à partir de Médine et vice-versa. Ces mesures, a-t-il expliqué, éviteront aux hadjis algériens notamment les personnes âgées et malades de faire les déplacements entre Djeddah et Médine.

COLONIES DE VACANCES DANS LES WILAYAS CÔTIÈRES

Plus de 6 300 enfants des Hauts-Plateaux et du Sud bénéficiaires

Plus de 6300 enfants issus de 17 wilayas des Hauts-Plateaux et du Sud ont séjourné, cet été, sur les plages des 14 wilayas côtières du pays, a indiqué, la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Mounia Meslem. "Ce séjour de solidarité des enfants des Hauts-Plateaux et du Sud, érigé en tradition depuis plusieurs années, sera réédité et valorisé à l'avenir", a ajouté la ministre dans un point de presse à l'issue de sa visite d'inspection de plusieurs structures locales relevant du secteur de la Solidarité. En visitant ces structures de

prise en charge des petits vacanciers, Mme Meslem a souligné l'importance "d'améliorer les programmes d'animation et d'éducation destinés aux enfants des colonies de vacances, en s'inspirant de ce qui se fait en la matière de par le monde".

Observant une halte au niveau du centre de l'enfance assistée de la ville de Boumerdès, la ministre a appelé que "l'Etat veille à la prise en charge de cette catégorie d'enfants, notamment les petits handicapés", insistant, à cet égard, sur la nécessité de "placer ces enfants dans des familles d'accueil, conformément aux

conditions légales prévues par la loi, tout en veillant à l'accompagnement de ces familles dans l'accomplissement des démarches nécessaires, notamment pour ce qui est des enfants handicapés". Au centre psychopédagogique de Khemis El Khechna, servant de centre de séjour de solidarité à des enfants des wilayas de Tiaret et d'Illizi, Mme Meslem a instruit les responsables locaux du secteur de "ne procéder à la réalisation de telles structures, qu'après des études pour s'assurer que celles-ci répondent à un besoin réel des enfants handicapés, et d'éviter ainsi d'avoir sur les bras des structures non

fonctionnelles".

A Boumerdès, la ministre a visité une exposition de produits fabriqués par des micro-entreprises, organisée par l'ANGEM. Sur place, elle a présidé une cérémonie de remise de fauteuils roulants à des handicapés moteurs, avant de signer une convention de coopération entre l'Institut national spécialisé dans l'hôtellerie et l'antenne locale de l'Agence nationale du développement social, portant sur la formation de 80 cuisinières, pour l'obtention du diplôme requis pour la création d'une micro-entreprise dans ce créneau.

POUR PRÉSERVER LE PAYS

Développer et valoriser les potentialités des jeunes

Le ministre de la Jeunesse, Abdelkader Khomri, a affirmé, jeudi à Annaba, que le développement des potentialités des jeunes dans tous les domaines "constitue un choix stratégique" que son éparlement œuvre à concrétiser pour assurer l'avenir des générations et préserver le pays. Lors de l'inspection de plusieurs infrastructures dans cette wilaya, le ministre a estimé que les jeunes "représentent les énergies vives du pays et possèdent les capacités et l'intelligence dans lesquelles il faut investir pour affronter les défis contemporains". Il a insisté sur la nécessité de renforcer les activités de jeunes "de manière professionnelle", avant de mettre l'accent sur

l'impact positif du programme des échanges entre les wilayas du nord et du sud du pays qui a permis à 250.000 estivants, dont 70 % originaires de wilayas du Sud, de participer à des camps d'été. M. Khomri a exhorté les responsables des établissements de jeunes à poursuivre ce programme au-delà de la saison estivale, en intensifiant les échanges avec les wilayas du Sud, estimant que ces échanges représentent une dynamique complémentaire au travail de pédagogie, de sensibilisation et de formation. Le ministre a estimé en outre que la conférence nationale, prévue prochainement pour les cadres du secteur, devra donner une nouvelle dynamique aux modes de gestion des établissements de jeunes, ainsi qu'aux actions d'en-

cadrement et d'accompagnement des jeunes. Auparavant, M. Khomri avait visité l'auberge de jeunes d'Annaba (50 lits) et s'était enquis, in situ, des conditions d'accueil d'un groupe de jeunes pensionnaires. Le ministre a ensuite rencontré des jeunes de la wilaya d'Ouargla, qui séjournent dans le camp d'été d'Ain Achir. Ce camp qui s'étend sur 5 hectares recevra sept (7) nouveaux chalets à réaliser pour augmenter les capacités d'accueil estimé actuellement à 120 lits.

Dans la commune de Seraïdi, M. Khomri a visité un centre de camping en plein forêt, d'une capacité de 74 lits, ayant bénéficié d'une opération d'aménagement pour un coût de 40 millions DA.

L'EXPÉDITION MED VA LUTTER CONTRE LES DÉCHETS EN MÉDITERRANÉE

Les Etats ont les moyens pour dépolluer les plages et l'environnement

Expédition MED lance son nouveau programme de recherche sur l'ensemble du Bassin méditerranéen occidental, rapporte l'Observatoire économique euro-méditerranéen.

PAR AMAR AOUIMER

Selon cette institution, ce nouveau programme permettra de "faire avancer" les connaissances scientifiques touchant à la pollution des déchets plastiques sur les littoraux et les étendues maritimes de plusieurs pays méditerranéens (France, Espagne, Gibraltar, Maroc, Algérie, Tunisie, Malte, Italie).

Le programme, de deux mois, s'est déroulé depuis le début du mois de juillet au port de la Darse à Villefranche sur Mer en France.

Par ailleurs, une campagne dite de "sensibilisation" a eu lieu durant la saison estivale en Algérie, avec la mobilisation de citoyens écovolontaires et de scientifiques du pays lors du programme, souligne cet Observatoire.

En effet, durant la saison estivale, de nombreux jeunes volontaires ont participé à la



campagne de sensibilisation en Algérie, en effectuant, notamment, des travaux quotidiens de nettoyage et de désinfection des plages de l'Algérois et certains quartiers pollués par les sachets de plastique et l'amoncellement des bouteilles

d'eau minérale et autres matières plastiques, tels que les boîtes de yaourt et de jus qui envahissent l'environnement.

Certains industriels et producteurs nationaux, notamment du secteur privé, recommandent l'utilisation de sacs plas-

tiques biodégradables afin de sauvegarder et protéger l'environnement.

Le littoral algérien, particulièrement la côte algéroise est particulièrement juchée de sacs et bouteilles en plastique, ce qui reflète un paysage désolant et nauséabond très répugnant pour les estivants et les visiteurs. Les opérations de dépollution ne nécessitent pas des moyens matériels et financiers colossaux. Il suffit juste de recruter de jeunes et les impliquer dans les tâches et les missions de nettoyage, en leur donnant, bien entendu, les instruments élémentaires pour le ramassage de tous ces détritiques désagréables à voir.

Le ministère de l'Aménagement du territoire et de l'environnement pourrait mener à bien cette mission en engageant les jeunes en quête d'emplois...

Un petit budget de quelques millions DA et un effectif de quelques centaines de nettoyeurs sont en mesure de redonner un autre visage convivial aux plages et au littoral algérien d'une manière permanente, et non seulement conjoncturelle ou circonstancielle.

A. A.

BAISSE DE PLUS DE 7% DU TRANSIT DE PASSAGERS AU PORT D'ALGER

Près de 20 000 passagers y ont transité en juillet 2014

Quelque 19.618 passagers ont transité par le port d'Alger en juillet 2014 contre 21.285 le même mois de l'année dernière, soit un recul de 7,83%, a-t-on appris auprès de l'Entreprise portuaire d'Alger (EPAL).

Le nombre de passagers ayant débarqué au port de la capitale a connu une baisse de 2,14% à 17.753 le septième mois de l'année en cours contre 18.142 en juillet 2013, indique l'EPAL dans un document obtenu par l'APS.

La même tendance à la baisse a été observée pour les passagers embarqués au port d'Alger, présentant un total de 1.865 contre 3.143 durant la période comparée, en régression de 40,66%, précise la même source.

Le mouvement véhicules-passagers a aussi enregistré un recul de 6,96% s'établissant à 6.979 véhicules en juillet 2014 contre 7.501 le même mois de l'année dernière.

Le nombre de véhicules ayant débarqué au plus grand port du pays est resté presque stable à 6.075

véhicules contre 6.101 durant la période de référence, précise l'entreprise portuaire.

Les véhicules embarqués de ce port ont, pour leur part, enregistré une baisse de 35,43% totalisant 904 véhicules en juillet 2014 contre 1.400 le même mois de 2013.

L'extension de la gare maritime, dont les travaux ont débuté fin 2013, devrait permettre l'augmentation des capacités de traitement des navires, avait indiqué le ministre des Transports Amar Ghoul.

Cette opération contribuera aussi à améliorer les conditions de transit des voyageurs et à faciliter les procédures de contrôle, selon le PDG de l'EPAL, Abdelaziz Guerrah. A la fin des travaux qui s'étaleront sur 22 mois, la surface de la gare maritime passera de 8.250 m² à 23.500 m², alors que l'espace réservé aux véhicules et aux passagers s'étendra de 29.000 m² à 51.000 m².

R. E.

RÉSULTATS DÉCEVANTS AU 2^e TRIMESTRE POUR LES ENTREPRISES EN EUROPE

L'optimisme demeure, pour l'ensemble de 2014

Les résultats publiés par les entreprises européennes s'avèrent plutôt décevants au deuxième trimestre mais l'optimisme demeure pour l'ensemble de 2014, plusieurs facteurs devant soutenir les sociétés de la région en deuxième partie d'année, dont la baisse de l'euro, estiment gérants et analystes interrogés par Reuters.

Selon une étude publiée la semaine dernière par Thomson Reuters, 48% des entreprises de l'indice Stoxx 600 ont fait état de chiffres meilleurs qu'attendu en termes de bénéfices, un niveau comparable aux trimestres précédents. Ce chiffre est le

même pour les chiffres d'affaires mais est inférieur de 5 points à la situation habituelle (53%).

"C'est un bilan assez décevant et cette saison des résultats reflète la situation macroéconomique de la zone euro que personne n'avait vu aussi morose", résume Joffrey Ouafqa, gérant chez Convictions AM.

"La saison est d'autant plus décevante en Europe que les publications ont été bonnes aux Etats-Unis. On ne s'attendait pas à une telle différence de qualité en termes de résultats entre les deux zones. Beaucoup d'investisseurs avaient acheté

un projet de croissance en Europe qui ne se matérialise pas."

L'économie de la zone euro a connu au deuxième trimestre un coup d'arrêt inattendu.

Illustrant ces difficultés économiques, ce sont davantage les valeurs cycliques qui ont déçu les attentes. Les sociétés industrielles ou encore les groupes liés aux matériaux de base affichent ainsi respectivement 51% et 70% de résultats moins bons qu'attendu.

R. E.

BATNA

Six nouveaux lycées pour la rentrée scolaire

Le wali de Batna, en marge d'une inspection des projets en cours de parachèvement, a informé que six nouveaux lycées et deux CEM viendront renforcer dès la prochaine rentrée scolaire les structures pédagogiques de la wilaya. Les travaux des six lycées se poursuivent activement dans la wilaya de Batna, pour la prochaine rentrée scolaire, dans les communes d'Aï n-Touta, Barika, cité Ouled-Bachina, Foum-Toub, Oued-Taga, et Merouana. Ces établissements disposeront de capacités variant entre 800 à 1.000 places. Ces réalisations atténueront notablement le problème de surcharge des classes. Au cours de sa visite, le chef de l'exécutif local a instruit les responsables concernés d'achever "tous les travaux liés au secteur de l'éducation avant la rentrée 2014-2015 pour permettre d'améliorer les conditions de scolarisation, en particulier dans les régions rurales de la wilaya, et, surtout, favoriser la scolarisation des jeunes filles en zones rurales". En outre, deux collèges d'enseignement moyen (CEM) sont également en cours de parachèvement et seront ouverts à Hamla 3 et dans la commune de Bouzina, renforçant ainsi le parc infrastructurel de cette wilaya, dès la prochaine rentrée scolaire 2014-2015, ou près de 300.000 élèves, tous cycles confondus, sont attendus, note les responsables de la direction de l'Éducation.

JIJEL

Lancement des travaux de réalisation d'une trémie

Les travaux de réalisation de la trémie sur la placette Baba-Arroudj à Jijel seront lancés d'ici à fin septembre prochain, coïncidant avec la clôture de la saison estivale, a-t-on appris jeudi du président de l'APC de cette ville côtière. "Nous attendons la fin de la saison estivale pour lancer les travaux de ce projet qui contribuera à décongestionner la circulation automobile dans le centre de la cité littorale", a indiqué à l'APS, Yazid Abdellah. Le mythe bateau, un chebek érigé sur la placette en hommage aux frères Barberousse, "sera également délocalisé", a dit le maire, sans en préciser la future destination. Il a préféré, à ce titre, associer la population pour donner son avis quant au choix du futur emplacement de cet ouvrage, en bronze, devenu le clou des visites dans la capitale de la corniche. Le dossier de ce projet est géré par la Direction de wilaya des Travaux publics, a rappelé le premier magistrat de la ville. Le président de l'APC de Jijel a annoncé que la ville sera dotée de feux tricolores pour réglementer la circulation automobile. Une enveloppe de soixante milliards de centimes a été dégagée par la municipalité pour ce projet d'équipement et d'aménagement de la ville, selon la même source. Ce projet sera lancé simultanément avec les travaux de réfection du réseau routier intra-muros, quelque peu perturbé depuis l'entame du grand chantier de rénovation des conduites d'alimentation en eau potable confié à deux entreprises (algérienne et chinoise), a-t-on indiqué. L'installation des feux tricolores, une expérience lancée sur fond d'échec dans les années 80, est rendue aujourd'hui impérative en raison d'un nombre considérable de véhicules en circulation dans la capitale de la wilaya. Le flux de touristes et d'estivants qui débarquent en été à Jijel constitue le meilleur baromètre pour jauger les capacités de trafic automobile dans cette cité littorale, asphyxiée par des engorgements, des bouchons et des embouteillages interminables. APS

MEDEA, RENTRÉE SCOLAIRE

Réception de nouvelles infrastructures

Le cycle primaire disposera dorénavant de 654 structures, ventilées sur les 64 communes de la wilaya, en attendant la réception, graduelle, de trente autres groupes scolaires en cours de réalisation.

PAR BOUZIANE MEHDI

De nouvelles infrastructures éducatives seront mises en exploitation dès la rentrée scolaire de septembre dans la wilaya de Médéa. En effet on enregistre dans cette wilaya la réception d'une vingtaine de nouvelles structures, et ce au niveau des trois paliers, a annoncé la direction locale de l'Éducation. "Il est attendu l'ouverture de 13 nouveaux groupes scolaires à travers différentes communes rurales de la wilaya qui accusaient auparavant un déficit en matière de structures", a en fait indiqué la même direction à l'APS, qui fait état, en outre, de la mise en exploitation de plus d'une centaine de classes supplémentaires, réalisées dans le cadre du programme d'extension des établisse-



ments scolaires du cycle primaire. A la faveur de ces livraisons, le cycle primaire disposera de 654 structures, ventilées sur les 64 communes de la wilaya, en attendant la réception graduelle d'une trentaine d'autres groupes scolaires en cours de réalisation à travers de nombreuses localités rurales, a précisé la Direction locale de l'Éducation à l'APS. Cinq nouveaux CEM, localisés à Mezghena, Berrouaghia, Boughezoul, Ksar-el-Boukhari et Sidi-Zahar, seront, par ailleurs, ouverts, dès la rentrée, por-

tant ainsi à 138 le nombre de CEM qui sera opérationnel, cette année, selon un responsable à la direction locale de l'éducation qui annonce l'ouverture de 2 nouveaux lycées, respectivement à Ouzera et Boughezoul.

Durant les deux prochaines années, le cycle secondaire comptera, au total, 50 lycées, et sera renforcé, par une dizaine de lycées, en phase de lancement à travers les grandes agglomérations urbaines de la wilaya, a fait observer le même responsable.

B. M.

LAGHOUAT, COMMUNE DE BENNACER-BEN-CHOHRA

Réhabilitation des structures administratives

Plusieurs opérations visant la réhabilitation et la modernisation des structures administratives, ont été retenues en faveur de la commune de Bennacer-Ben-Chohra dans la wilaya de Laghouat, ont indiqué les responsables de cette collectivité.

Une enveloppe de 10 millions DA, inscrite dans le cadre du Plan communal de développement (PCD-2014), a été réservée à ces opérations programmées, dont certaines "sont en voie de lancement pour leurs travaux alors que d'autres sont en phase d'annonce d'ap-

pels d'offres", ont précisé les mêmes responsables, ajoutant que les actions portent sur la réhabilitation de quatre guichets des services de l'état civil de cette commune, pour un coût de 4 millions DA. Le programme prévoit également l'équipement de deux annexes administratives implantées au niveau des localités de Ben Abderrahmane et Slisla, avec un montant de 4,8 millions DA. Dans le cadre de la modernisation du service public au niveau de cette collectivité, figurent aussi une opération d'acquisition d'équipements bureau-

tiques pour assurer notamment la généralisation de l'outil informatique et le raccordement des structures administratives au réseau de fibre optique, ont fait savoir les mêmes responsables. Ce programme de développement s'ajoute à un autre réalisé depuis quelque mois, concernant le raccordement de l'ensemble des annexes administratives relevant des communes à travers la wilaya de Laghouat par réseau de fibre optique afin d'améliorer le service public.

APS

TIZI-OUZOU, FEUX DE FORÊT

1.367 hectares ravagés

Une superficie de 1.367 ha de couvert végétal a été la proie des incendies enregistrés, à travers la wilaya de Tizi-Ouzou, durant la période allant du 1^{er} juin au 26 août courant, a-t-on appris mardi auprès de la conservation locale des forêts. Par types de végétation, la superficie globale parcourue par le feu se répartit, tel que détaillé dans le bilan de la protection de la faune et de la flore, à concurrence de 194 ha de forêts, 368 ha de maquis, 36 ha de broussailles et 369 ha de divers arbres fruitiers, avec une forte prépondérance d'oliviers et de figuiers. Les dégâts hors forêt occasionnés par ces incendies ont consisté en la perte d'au moins "15.000 arbres fruitiers, 76 ruches pleines, 60 dindes et 3.060 poulets répartis sur 7 bâtiments d'élevage avicole relevant de

différentes localités", selon une estimation de Mohamed Skandraoui, chargé de ce service au niveau de la conservation des forêts. "Pour 176 incendies ayant parcouru une superficie de 1367 ha durant la présente campagne de lutte contre les feux de forêts, nous enregistrons une moyenne de 8 ha de perte/jour environ, alors que la moyenne de la dernière décennie était d'environ 14 ha", a relevé M. Skandraoui, en faisant observer que "comme la comparaison n'est pas raisonnable, ce recul des dégâts forestiers ne doit pas inciter au fléchissement de la vigilance des citoyens, surtout avec la canicule sévissant actuellement". Avec une perte d'au moins 195 ha de couvert végétal qu'il a généré, l'incendie du lieu dit M'ghassel, dans la commune de

Makouda, aura été, selon la même source, "le plus grand sinistre enregistré cet été, au vu de son ampleur ayant nécessité pour sa maîtrise l'implication des moyens de la colonne mobile de la Protection civile". Par mesure préventive, les citoyens, surtout les riverains de forêts, "doivent s'abstenir durant toute la campagne de lutte contre les feux de forêt, d'incinérer les ordures et les chaumes résultant des récoltes, comme ils doivent donner l'alerte en temps réel en cas de constatation du déclenchement d'un incendie". La wilaya de Tizi-Ouzou dispose d'un couvert végétal de 112.000 ha environ, dont 48.000 de forêt avec une part de 23.000 ha pour le chêne liège.

APS

CONSTANTINE, DIRECTION DE L'URBANISME

Vaste opération de réhabilitation des anciens escaliers en pierre

Pour un délai de réalisation de six mois, la réhabilitation des escaliers, qui ont été confiés à une dizaine d'entreprises qualifiées, seront repris à l'identique avec de la pierre naturelle.

PAR BOUZIANE MEHDI

La réhabilitation des anciens escaliers en pierre taillée vient d'être lancée, dans les différents quartiers du centre-ville de Constantine, a indiqué la Direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction (DUAC). Inscrites dans le cadre du programme d'accompagnement de la manifestation culturelle "Constantine, capitale 2015 de la culture arabe", les travaux, dans leur première tranche, concernent le confortement de quinze escaliers séculaires situés aux niveaux des avenues Mohamed-Belouizdad, Coudiat et cité Bellevue, a précisé à l'APS un cadre de la DUAC. Pour un délai de réalisation de six mois, les escaliers, qui ont été confiés à une dizaine d'entreprises qualifiées, seront "repris à l'identique avec de la pierre naturelle", a ajouté le même responsable, mettant en exergue l'impact de ce projet sur l'embellissement de la ville des ponts. "La deuxième tranche de cette opération de mise à niveau des escaliers de l'antique Cirta concerne", a-



t-on noté, les quartiers de Bab El-Kantara (6 escaliers) et Sidi Mabrouk (7 escaliers) et l'avenue Aouati Mustapha (7 escaliers), a précisé la Direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction, soulignant que le projet est "en phase de finalisation des procédures administratives". Erigée sur un rocher, la nature spécifique de la ville de Constantine avait imposé un mode de jonction basé sur la construction d'escaliers en pierre, comme trait d'union permettant aux résidents d'atteindre les différents niveaux urbains, a indiqué l'APS, soulignant que disposant de près de 80 escaliers, la majorité de ces jonctions, usés, ont été transformés en lieux jonchés de déchets où règne parfois l'in-

sécurité.

Pour les projets d'aménagement urbain, arrêtés dans le cadre de la préparation de l'événement culturel de 2015, une enveloppe de plus de huit milliards de dinars a été mobilisée, a souligné la Direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction, précisant que l'essentiel de ces projets concernent l'aménagement des allées piétonnes et des trottoirs, le ravalement des façades des immeubles et des commerces, la réhabilitation de 9 jardins publics, la création d'espaces verts à travers l'ensemble des quartiers de la ville, aux côtés de l'aménagement des ronds-points et l'embellissement des placettes publiques.

OUARGLA, DÉDOUBLEMENT DE LA RN 49

Mise en service d'un tronçon de 15 km

Plusieurs opérations, visant le renforcement et la modernisation du réseau routier, sont en cours de réalisation dans la wilaya d'Ouargla, a indiqué la Direction locale des travaux publics (DTP). Parmi ces projets figurent la réalisation d'une voie de contournement (Sud-ouest de la ville d'Ouargla) de 10 km, pour une enveloppe de 650 millions DA retenue au titre du budget supplémentaire de la wilaya (BS- 2012), a précisé la DTP. Livrable en fin octobre 2015, ce projet permettra notamment de faciliter l'accès à toutes les banlieues limitrophes de la ville d'Ouargla, le désengorgement de la circulation en milieu urbain, en plus de réduire le temps du trajet entre les villes d'Ouargla, Hassi Messaoud et Ghardaïa, a expliqué la direction locale des travaux publics. Les

travaux de réalisation d'une voie de 11 km reliant la localité de Goug (commune de Blidet Amor) et la RN-3, ont été lancés récemment, dont le délai du projet est fixé à 9 mois, a ajouté la même direction. Ce projet, une fois opérationnel, contribuera au désenclavement de la population de cette localité éloignée, et améliorer les conditions de sécurité routière notamment aux véhicules de transports des voyageurs et des marchandises. Un avancement de 60 % a été enregistré dans le chantier de réalisation de 6 km de l'éclairage public, à partir du carrefour de l'évitement de Touggourt au carrefour de Temacine sur la RN-3, selon la DTP. La commune de Touggourt a bénéficié également de la réalisation d'un réseau d'éclairage public du carrefour de la gare routière vers le carrefour de la cité El-

Moustakbal sur 3 km. Cette opération vise à assurer le confort aux usagers et donner un aperçu esthétique à l'entrée principale de l'agglomération. Dans le même axe routier, une opération est en voie de réalisation d'un séparateur de 10 km en béton légèrement armé sur la RN 3. Ce programme de développement retenu en faveur de la wilaya de Ouargla, compte d'autres projets portant notamment sur l'aménagement du l'axe routier du chemin de wilaya (CW 204) et l'entrée de l'aérodrome de Ouargla, l'aménagement du carrefour Cité El-Nassar (opération achevée), et la réalisation d'un échangeur sur la RN-49. La wilaya d'Ouargla dispose d'un réseau routier de 2.083km, dont 1.484 km de routes nationales, 363 km de chemins de wilaya et 235 km de routes communales.

SAIDA, DIRECTION DE LA SANTÉ

Réalisation de trois nouveaux hôpitaux

Le secteur de la santé dans la wilaya de Saïda sera renforcé par trois nouveaux établissements hospitaliers en cours de réalisation pour atténuer la pression exercée sur l'hôpital Ahmed-Medeghri du chef-lieu de wilaya, a indiqué la Dlep. Ces nouveaux établissements sont implantés dans les daïras de Youb, Sidi Boubaker et Hasasna. Ils auront chacun une capacité d'accueil de 60 lits. Les travaux ont été lancés en février 2012. Une enveloppe

de 1,3 milliard de dinars a été consentie à cet effet, a souligné le responsable par intérim de la Dlep, Benfakha Boumedienne, ajoutant que ces projets, confiés auparavant à la direction de wilaya de la santé, ont été transférés à la Dlep, chargée de leur suivi. Le taux d'avancement des travaux de ces futurs hôpitaux est estimé à 32 % pour l'établissement de Youb, à 28 % pour celui de Hassasna alors que l'établissement de Sidi Boubaker n'enregistre qu'un taux

de 25 %. Ces projets doivent être réceptionnés à la fin de 2015. De même source, on précise qu'une rencontre doit réunir, dans les prochains jours, les entreprises réalisatrices de ces projets en vue de déterminer les causes des retards et les voies et moyens devant permettre accélérer la cadence des travaux de ces projets qui revêtent une importance capitale pour les populations locales.

APS

LUTTE CONTRE LA FIÈVRE APHTEUSE

Livraison de 6.000 nouvelles doses de vaccin à Tiaret...

Une quantité supplémentaire de 6.000 doses de vaccin contre la fièvre aphteuse a été remise, mardi, aux vétérinaires de la wilaya de Tiaret, selon l'inspecteur vétérinaire de la wilaya. Mehdi Kouadria a indiqué que ce lot est parvenu lundi soir à la wilaya qui avait bénéficié de 12.000 doses en deux phases. Des instructions ont été données pour accorder la priorité dans la distribution des doses de vaccin supplémentaires aux zones disposant de nombreuses exploitations d'élevage bovin, a-t-il ajouté.

Selon la même source, 90 % de 2.000 doses supplémentaires parvenues à la wilaya en fin de semaine dernière ont été administrés aux bovins dont le nombre des vaccinés a atteint 35.800 têtes. Pour ce qui est de la commune de Serguine où 8 cas de fièvre aphteuse ont été déclarés la semaine dernière, les services vétérinaires ont pris des mesures relatives notamment à la vaccination de tout le cheptel bovin local, au nettoyage et chaulage des étables et à l'interdiction de la circulation des troupeaux. D'autre part, les services de sûreté et de gendarmerie nationale ont opéré, la semaine dernière, la saisie de six têtes bovines qui devaient être acheminées de Hamadia à Meghila. Les services vétérinaires ont procédé ensuite à l'abattage sanitaire de ces bovins à titre préventif, selon le responsable. Le nombre de bovins recensés dans la wilaya de Tiaret est de 40.000 têtes.

...vaccination de 12.000 bovins

12.000 bovins ont été vaccinés contre la fièvre aphteuse dans la wilaya de Relizane, a indiqué lundi dernier le directeur des services agricoles, Abdelkader Kettou. 6.000 doses de ce vaccin ont été réceptionnés s'ajoutant aux 17.000 autres dont a bénéficiée, à deux reprises, la wilaya durant les semaines passées et qui ont été remises aux services vétérinaires de la wilaya. La priorité a été accordée dans l'opération de distribution aux daïras proches du seul foyer où s'est déclaré la maladie, à Zemmoura, au sud de la wilaya, a-t-il ajouté, signalant que 14.000 têtes de bovins ont été vaccinées dans cette région. Le même responsable a rappelé que la campagne de vaccination a été lancée sitôt le premier foyer de la maladie déclaré dans la wilaya le 11 août courant et a ciblé tout le bétail dans la région sud. Il a également affirmé que les mesures de prévention prises dont celles de fermeture des marchés de bétail et de nettoyage des étables ont empêché l'extension de l'épidémie. La wilaya de Relizane recense plus de 50.000 têtes de bovins dont 20.000 vaches laitières, selon la même source qui a indiqué que les campagnes de sensibilisation sur les risques de cette maladie se poursuivent notamment dans les zones limitrophes aux wilayas de Chlef, Mostaganem et Tiaret.

APS

GOLAN

Des casques bleus détenus par un groupe armé

Les militaires détenus sont originaires des Philippines et de Fidji, a précisé à Reuters un responsable de l'Onu qui a requis l'anonymat.

Un groupe de 43 casques bleus des Nations unies sur le plateau de Golan, occupé par Israël, sont retenus par un groupe armé combattant l'armée syrienne, a annoncé l'Onu jeudi, ajoutant faire "tout son possible" pour obtenir leur libération. Les militaires détenus sont originaires des Philippines et de Fidji, a précisé à Reuters un responsable de l'Onu qui a requis l'anonymat.

"Alors que les combats se sont intensifiés depuis mercredi entre des éléments armés et l'armée syrienne dans la zone de séparation sur le plateau du Golan, 43 Casques bleus de la Force des

Nations unies chargée d'observer le désengagement (FNUOD) ont été capturés par un groupe armé dans les environs de Kouneitra", a déclaré le porte-parole du secrétaire général dans un communiqué.

Il a précisé que 81 autres casques bleus de la FNUOD ne pouvaient pas sortir de leurs positions, dans les environs d'Ar Ruwayhinah et de Burayqah. "L'Organisation des Nations Unies fait tout son possible pour obtenir la libération des Casques bleus détenus et rétablir la pleine liberté de mouvement de la Force dans sa zone d'opération", poursuit le communiqué. Israël a pris le plateau du Golan à la Syrie en 1967 et les deux pays sont depuis toujours officiellement en guerre. Un cessez-le-feu formalisé en 1974 a instauré une zone de séparation à laquelle l'armée syrienne n'a pas accès. La FNUOD est chargée de surveiller cette zone de séparation, étroite mais qui s'étend sur



environ 70 km. Cette force d'un peu plus de 1.200 hommes est composée de soldats originaires de Fidji, d'Inde, d'Irlande, du Népal, des Pays-Bas et des Philippines. Des casques bleus de

l'Onu ont été faits prisonniers à plusieurs reprises depuis le début de la guerre civile en Syrie en 2011. Ils ont à chaque fois été libérés sains et saufs.

R. I./agence

TURQUIE

Recep Tayyip Erdogan investi 12^e président



Recep Tayyip Erdogan a prêté serment jeudi en tant que 12^e président de la République de Turquie, lors d'une cérémonie au parlement d'Ankara qui marque le début d'un mandat durant lequel il devrait s'employer à renforcer les pouvoirs du chef de l'Etat. "En qualité de président de la République, je jure sur mon honneur et ma réputation, devant la grande nation turque et devant l'histoire, de préserver l'existence et l'indépendance de l'Etat", a dit le Premier ministre sortant, islamiste-conservateur. Entouré d'une escorte militaire, il s'est ensuite rendu à Anitbakir, le mausolée de Mustafa Kemal Atatürk à Ankara, fondateur de la république laïque turque en 1923, avant une cérémonie au palais présidentiel. Quelques minutes après avoir prêté serment, il a nommé officiellement le ministre sortant des Affaires étrangères, Ahmet Davutoglu, au poste de Premier ministre, a annoncé le journal officiel. Ahmet Davutoglu dirigera le gouvernement sortant jusqu'à ce que le nouveau président lui demande officiellement -sans doute vendredi- de former un nouveau cabinet. Des élus du CHP, le principal parti d'opposition turc, le Parti républicain du peuple ont quitté la salle juste avant la prestation de serment et le chef de file du CHP, Kemal Kilicdaroglu, a boycotté la totalité de la cérémonie. Il reproche au nouveau président d'avoir violé la constitution en restant Premier ministre après sa

victoire au premier tour de la présidentielle, le 10 août. "Nous craignons aujourd'hui plus que jamais un régime d'un seul homme, autocratique, en Turquie", a déclaré à Reuters Aykan Erdemir, député du CHP. Pour les opposants du nouveau président, sa volonté d'établir un véritable système présidentiel va aboutir à concentrer des pouvoirs excessifs dans les mains d'un unique dirigeant, éloignant le pays des idées fondatrices de la république. Malgré la fragilité des relations avec l'Europe, Erdogan a profité de son premier discours en tant que chef d'Etat pour exprimer sa volonté de relancer la candidature de la Turquie à l'Union européenne. "Le chemin de la Turquie vers l'Union européenne, qui est un objectif stratégique, sera poursuivi de manière plus résolue", a-t-il assuré, ajoutant que les réformes démocratiques et le processus de paix kurde resteraient également des priorités. Des représentants d'environ 90 pays d'Asie, d'Afrique, du Moyen-Orient et d'Europe devaient participer aux cérémonies au palais présidentiel prévues en fin de journée, ont annoncé les services de la présidence. Aucun chef d'Etat ou de gouvernement occidental n'était toutefois attendu. Le président ukrainien, Petro Porochenko, avait prévu de faire le déplacement mais il a annulé son départ de Kiev en arguant de l'entrée en Ukraine de soldats russes venus soutenir les séparatistes pro-russes de l'est du pays.

SYRIE

Les djihadistes exécutent 160 soldats

L'Etat islamique (EI) a exécuté 160 soldats syriens dans le nord du pays, et pour contrer ces jihadistes galvanisés par leurs victoires en Syrie et en Irak, la France a proposé jeudi une large alliance internationale mais sans Bachar al-Assad. En Irak, les États-Unis envisagent de venir au secours d'Amerli, une ville peuplée majoritairement de Turcomans chiites, assiégée depuis plus de deux mois par les jihadistes, selon des hauts responsables américains. Dans le nord de la Syrie, l'EI a "exécuté entre hier et aujourd'hui à l'aube plus de 160 soldats syriens dans trois lieux différents de la province de Raqa qu'ils contrôlent", a déclaré à l'AFP Rami Abdel Rahmane, directeur de l'Observatoire syrien des droits de l'Homme

(OSDH). D'après Abdel Rahmane, 1.400 soldats défendaient la base de Tabqa, conquise dimanche par l'EI. Durant les combats, près de 200 soldats sont morts, alors qu'environ 700 ont réussi à rejoindre des secteurs contrôlés par le régime. Sur les 500 qui restaient, outre ceux capturés puis exécutés, une partie continue à se battre près de la base de Tabqa, et une autre se cache, a-t-il précisé. Face à la montée en puissance des jihadistes dans la région, le président français François Hollande a appelé la communauté internationale à préparer une réponse "humanitaire et militaire" mais a refusé toute coopération avec le régime de Bachar al-Assad. "Une large alliance est nécessaire mais que les choses soient claires: Bachar al-Assad ne peut pas être un parte-



naire de la lutte contre le terrorisme, c'est l'allié objectif des djihadistes", a souligné François Hollande, lors d'un discours annuel devant les

CAN-2015 (QUALIFICATION) ALGÉRIE :

L'opération chirurgicale de Faouzi Ghoulam s'est bien déroulée



Page 12

CHEL YABINSK • 2014

World
Championships

JUDO

WWW.WORL DJUDO2014.RU



R U S S I A

MONDIAUX-2014 DE JUDO (-63 KG) :

Elimination de Belakhal et Agouar aux premiers tours

Page 13

CAN-2015 (QUALIFICATION) ALGÉRIE

L'opération chirurgicale de Faouzi Ghoulam s'est bien déroulée

Le défenseur international algérien de Naples, Faouzi Ghoulam, a annoncé jeudi, sur son compte twitter, avoir été opéré avec succès d'une fracture de l'avant-bras gauche contractée lors du match contre l'Athletic Bilbao (1-3) mercredi soir en barrage retour de la Ligue des champions.

"Je me suis juste fracturé au dessus du poignet. Je viens de me faire opérer. Hamdoulah tout va bien", a écrit Ghoulam sur son compte twitter. Le latéral gauche est ainsi forfait pour les deux prochains matchs des Verts contre



CAN-2015 (QUALIFICATION SELON HENRI KASPERCZAK

Il n'y a aucune équipe faible dans le groupe B"

Le sélectionneur franco-polonais de l'équipe du Mali Henri Kasparczak a estimé, qu'il n'y a aucune équipe faible dans le groupe B des éliminatoires de la CAN-2015 à quelques jours des matchs face respectivement au Malawi et l'Algérie. *"Nous sommes considérés comme l'un des favoris du groupe, mais moi je suis sûr à 100% qu'il n'y a aucune équipe faible dans notre poule. Il y a un nivellement de valeurs à tous les niveaux maintenant, il n'y a plus de petites équipes comme avant"* a indiqué Kasparczak lors d'une conférence de presse à Bamako.

Le groupe B est composé de l'Algérie, du Mali, du Malawi et de l'Ethiopie.

Les Aigles accueilleront le Malawi le 6 septembre à Bamako et se rendront ensuite à Blida pour croiser le fer avec l'Algérie le 10 septembre. L'encadrement technique, a-t-il assuré, n'a négligé aucun détail pour cette première sortie des Aigles. Non seulement le superviseur général de la sélection,

Amadou Pathé Diallo et l'entraîneur adjoint, Cheick Omar Koné sont allés au Malawi pour superviser la formation des Flammes, mais Kasparczak s'est lui-même procuré quelques cassettes de son premier adversaire. Pour la deuxième journée face à la sélection d'Algérie, c'est le Directeur technique national (DTN), Mohamed Magassouba qui jouera le rôle "d'espion" et

qui se rendra en Ethiopie pour superviser l'autre match du groupe.

D'autre part, le sélectionneur des Aigles du Mali a avoué avoir eu beaucoup de difficultés pour choisir 23 joueurs parmi les 30 qui avaient été présélectionnés pour les deux premiers matchs des Aigles contre le Malawi et l'Algérie.

"La plupart des championnats européens

viennent juste de commencer, en plus le marché des transferts n'est pas encore clos et certains joueurs doivent changer de clubs. Tout cela complique la tâche des entraîneurs, mais il faut faire avec", a expliqué Kasparczak. *"Personnellement, j'ai parlé avec tous les joueurs qui figurent sur la liste.*

Tous les joueurs sélectionnés sont disponibles pour participer aux deux prochains matchs, mais je dois ajouter que certains ont également décliné l'invitation. Je ne peux pas citer tous les noms, mais il faut savoir que Cédric Kanté, Samba Sow et Adama Coulibaly figurent parmi ces joueurs", indiquera le sélectionneur du Mali.

"J'ai parlé également avec N'Golo Kanté, c'est un joueur qui nous intéresse et qui peut apporter beaucoup à l'équipe. Malheureusement, il m'a dit qu'il n'est pas encore prêt à rejoindre le Mali. Peut-être que ce sera pour plus tard" a-t-il ajouté.

CAN-2017:

Le Mali 4e pays postulant à l'organisation de la 31^e édition

Le Mali va postuler à l'organisation de la CAN-2017 après le désistement de la Libye en raison d'une instabilité socio-politique dans le pays, a annoncé mercredi la Fédération malienne de football (Femafoot). *"Nous avons reçu l'aval politique des plus hautes autorités du Mali pour postuler à l'organisation de la CAN 2017. Le Comité exécutif de la Femafoot est déjà sur le dossier pour engager notre pays qui a déjà les infrastructures requises pour l'organ-*

isation d'un événement comme la CAN" a déclaré le président de la Femafoot, Boubacar Baba Diarra. Le Mali pays hôte de la CAN-2002, est le 4e pays postulant pour l'organisation de la 31^e édition après l'Algérie, l'Ethiopie et le Ghana. L'Algérie, le Mali et l'Ethiopie figurent, souligne t-on, dans le groupe 2 des éliminatoires de la CAN-2015 qui débiteront au mois de septembre prochain. La Confédération africaine de football (CAF) a été saisie par la fédération libyenne qui s'est

officiellement désistée de l'organisation pour cause d'instabilité socio-politique dans le pays. L'instance africaine avait annoncé samedi l'ouverture des candidatures pour l'organisation de la Coupe d'Afrique des Nations 2017. La CAF annoncera le remplacement de la Libye pour l'organisation de la 31^e coupe d'Afrique des Nations, en marge de la phase finale de la CAN-2015 au Maroc.

(APS)

CAN-2015 (QUALIFICATIONS/GR.2):

Forfait des Maliens N'Diaye et Diakité

Le défenseur Mahamadou N'Diaye (Troyes/FRA) et le milieu de terrain Samba Diakité (Al Ethad/Arabie saoudite) ont déclaré forfait pour les matches contre le Malawi et l'Algérie les 6 et 10 septembre pour les qualifications de la CAN-2015. Mahamadou N'Diaye s'est blesé

le week-end dernier lors d'un match de championnat de Ligue 2 française. Pour sa part, Samba Diakité est à court de forme pour manque de compétition. Le sélectionneur du Mali, Henryk Kasparczak a fait appel à un joueur local le défenseur Abdoulaye Traoré du Djoliba AC et le milieu

de terrain Sambou Yatabaré (Olympiakos/GRE). Outre le Mali, le groupe 2 regroupe l'Algérie, l'Ethiopie et le Malawi. La phase finale de la CAN-2015 se déroulera au Maroc du 17 janvier au 8 février prochains.

(APS)

MONDIAUX-2014 DE JUDO (-63 KG) :

Elimination de Belakhal et Agouar aux premiers tours

Les judokates algériennes Souad Belakhal et Imene Agouar (-63 kg) ont été éliminées, jeudi, lors des premiers tours des championnats du Monde 2014 de la discipline, actuellement en cours à Tcheliabinsk (Russie). Belakhal, exemptée des 32^es de finale, a été battue par la Mexicaine Andrea Gutierrez par Shido, lors des 16^es de finale (2^e tour).

Les deux athlètes étaient à égalité (Yoko) à quelques secondes de la fin de la rencontre, avant que l'Algérienne ne prenne un avertissement pour non-combativité.

Le chemin de la judokate mexicaine s'est arrêté au tour suivant après sa défaite face à l'Autrichienne Kathrin



Unterwurzacher par waza-ari. De son côté, Imene Agouar s'est fait sortir dès le premier tour (32^e de finale), par Ippon, par la Japonaise Miku Tashiro dont le chemin s'est arrêté en demi-finales.

La finale de la catégorie des -63 kg et le titre mondial sont revenus à la Franco-Togolaise, Clarisse Abgbenegnou, 21 ans. L'Algérie participe à ces championnats du Monde-2014 avec 12 judokas (6 messieurs et 6 dames) avec pour objectif de récolter le maximum de points pour améliorer le classement mondial de ses athlètes. Tariket Ratiba (-57 kg), Sabrina Saidi (48kg), Houd Zourdani et Fethi Nourine (-66 kg) n'ont pas fait long feu, puisque ces athlètes ont été éliminés dès les premiers tours du Mondial.

(APS)

TOURNOI INTERNATIONAL DU QATAR (MESSIEURS)

L'Algérie termine à la 4^e place

La sélection algérienne de volley ball messieurs a pris la quatrième et dernière place au tournoi international du Qatar après sa défaite face à son homologue mexicaine sur le score de 3 sets à 2 lors de la troisième et dernière journée disputée à la salle d'Al Arabi à Doha.

C'est la troisième défaite en autant de matchs pour le six algérien dirigé par le nouveau sélectionneur Lyes Tizi Oualou après les deux premières

essuyées devant respectivement le Qatar et le Venezuela sur le score de 3 sets à 0. Le titre du tournoi international est revenu au pays organisateur le Qatar qui a disposé du Venezuela sur le score de 3 sets à 1. L'équipe qatarie remporté ses deux premières rencontres contre l'Algérie et le Mexique (3-0).

(APS)



TOURNOI NATIONAL DE BEACH-VOLLEY

Bejaia (filles) et Blida (garçons) vainqueurs à Jijel

Les équipes de Bejaia (filles) et de Blida (garçons) ont dominé le tournoi national de beach volley, organisé du 23 au 26 août, à Jijel sur la plage populaire de Kotama, dans le centre de la ville.

Cette compétition, réservée aux jeunes garçons et filles (14-16 ans), a vu la participation de 220 athlètes de quinze (15) wilayas du pays.

Dans la catégorie "filles", la palme est revenue aux

équipes de Bejaia 3 et 2 qui ont décroché respectivement les 1^{ère} et 2^{ème} places, la troisième est revenue à celle de Tiaret. Chez les garçons, la formation de Blida (1) s'est classée 1^{ère}, El Oued en seconde position et une autre équipe de Blida (2), à la 3^{ème} place. Des trophées et médailles ont été remis aux vainqueurs lors d'une cérémonie de clôture en présence des responsables locaux et des secteurs de la

jeunesse et des sports.

Cette compétition, rappelle-t-on, a été organisée dans la perspective du lancement en septembre prochain du 1^{er} championnat d'Algérie de beach-volley, ont indiqué à l'APS des responsables de la Fédération algérienne de volley-ball

(APS)

CHAMPIONNAT AMATEUR ET INTER RÉGIONS 2014-2015 :

Organisation de plusieurs séminaires d'arbitres (FAF)

La Commission fédérale des arbitres organisera plusieurs séminaires à l'intention des arbitres et arbitres assistants de la division nationale amateur et d'Inter-régions du 31 août au 3 septembre prochain en prévision de la

saison 2014/2015, a indiqué jeudi la Fédération algérienne de football (FAF). Ainsi, les arbitres des régions d'Alger et de Ouargla seront regroupés à Bejaia du 31 août au 2 septembre, et ceux d'Annaba et de Constantine (sans wilaya de Sétif) seront conviés à un séminaire à

Annaba durant la même période. La commission fédérale des arbitres a choisi la ville d'Oran pour abriter le séminaire consacré aux arbitres des régions d'Oran, de Saida et de Blida prévu du 31 août au 2 septembre. Quant aux arbitres de la région de Batna et

ceux de la Wilaya de Sétif ils seront regroupés à l'Académie de Sétif du 1^{er} au 3 septembre 2014. L'accueil et l'installation des arbitres se fera entre 10H00 et 12H00 au premier jour du séminaire, précise la FAF.

LIGUE DES CHAMPIONS

Le PSG dans la poule du Barça, Monaco face à Benfica

Le Paris-Saint-Germain est tombé dans le groupe F, où il affrontera le FC Barcelone, qui l'avait éliminé en quarts de finale lors de l'édition 2013.

Cette poule comprend aussi l'Ajazz Amsterdam (Pays-Bas), vainqueur en 1995, et le club chypriote de l'APOEL Nicosie. De son côté, l'AS Monaco défiera dans sa poule Benfica (Portugal), le Zénith Saint-Petersbourg (Russie) et le Bayer Leverkusen (Allemagne). Seuls deux clubs français sont en lice cette année, Lille ayant échoué en barrages retour contre le FC Porto, mardi 26 août (2-0), après son revers 1-0 du match aller. Double champion de France en titre, le Paris-Saint-Germain tentera de faire mieux que lors de ses deux précédentes participations à la compétition européenne, où il avait échoué en quarts de finale, contre le FC Barcelone en 2013, donc, puis Chelsea en 2014.



INDICE UEFA EN RÉGRESSION

Remontée en Ligue 1 seulement l'an passé grâce au soutien de son actionnaire russe, Dmitry Rybolovlev, l'AS Monaco n'a plus participé à la Ligue des champions depuis la saison 2004-2005, où les Monégasques avaient perdu en huitièmes de finale, un an près leur finale perdue contre le FC Porto (3-0).

Dans l'histoire de la compétition, aucune équipe n'est parvenue à conserver son trophée depuis l'AC Milan en 1990. La finale de cette édition 2014-2015 se déroulera justement dans le stade de la formation italienne, à San Siro, le 6 juin 2015.

Ce tirage au sort s'est tenu alors que la France a été rétrogradée à la 7e place de l'indice UEFA, au profit de la Russie. Etabli à partir des résultats de chaque pays participant à la Ligue des champions et à la Ligue Europa sur cinq saisons, cet indice détermine le nombre de places attribuées à chaque pays pour les compétitions européennes, ainsi que les tours auxquels les clubs entrent en lice.

FIFA

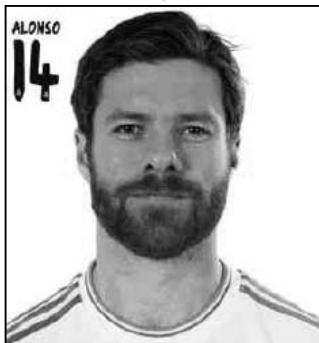
Platini ne se présentera pas à la présidence

Michel Platini, président de l'UEFA, a annoncé jeudi qu'il ne se présenterait pas à la l'élection à la présidence de la Fifa et qu'il préférerait briguer un nouveau mandat à la tête de l'instance européenne. "C'est le choix du cœur, de la passion, je me représente à un nouveau mandat à l'UEFA, je ne me présente pas à la Fifa, ce n'est pas un choix par défaut", a indiqué l'ancien capitaine de l'équipe de France, 59 ans, devant la presse internationale à Monaco. Au sujet de la présidence de la Fifa, Platini a ajouté : "Ce n'est pas le moment, ce n'est pas mon heure, pas encore, j'ai réfléchi longtemps, mais je n'ai pas réussi à me convaincre". La présidentielle Fifa aura lieu au congrès électif de la fédération internationale le 29 mai 2015 à Zurich. Le Français Jérôme Champagne, 56 ans, ex-vice secrétaire général de la Fifa est le premier candidat déclaré, tandis que Joseph Blatter, 78 ans, président de la Fifa en exercice depuis 1998, devrait briguer un cinquième mandat. Blatter n'a pas officiellement fait acte de candidature mais, au Congrès de la Fifa à Sao Paulo début juin, le Suisse a clairement fait comprendre que c'était bien son intention en expliquant aux délégués de son instance être "prêt à les accompagner dans le futur". "Je me sens bien, mon mandat va se terminer le 29 mai 2015, mais ma mission n'est pas finie, je vous le dis", avait ajouté le patron du foot mondial. Platini avait pris la tête de l'UEFA en 2007, au terme d'un scrutin serré, avant d'être triomphalement réélu par acclamation en 2011

TRANSFERT

le Bayern Munich obtient l'accord de Xabi Alonso pour rejoindre la Bavière

Le Bayern Munich et le milieu de terrain espagnol du Real Madrid, Xabi Alonso, ont trouvé un accord pour un transfert en Bavière et le joueur est attendu jeudi à Munich pour passer la traditionnelle visite médicale, a annoncé le cham-



pion d'Allemagne de football. Le club bavarois a précisé être encore en discussion sur les modalités de ce transfert avec le Real Madrid où Alonso, 32 ans, est en contrat jusqu'en 2016. Le directeur financier du Bayern, Hans-Christian Dreesen, a assuré qu'Alonso va s'engager et qu'il ne restait plus qu'à clarifier les modalités du transfert et son montant. "On est parvenu à un accord avec Xabi (Alonso) pour son transfert. Il doit arriver aujourd'hui (jeudi) à Munich pour la visite médicale. Nous espérons parvenir à un accord avec le Real Madrid dans les deux prochains jours", a-t-il expliqué. "Nous voulons un transfert", a-t-il ajouté, réfutant ainsi les rumeurs de prêt venues d'Espagne. Le directeur sportif, Matthias Sammer, a ajouté que l'arrivée d'Alonso répondait aux besoins du Bayern aux problèmes posés par les multiples blessures. "C'est

une décision purement sportive qui peut nous aider immédiatement", a souligné Sammer, estimant qu'Alonso "peut encore jouer au moins deux ans au plus haut niveau". Sacré champion du monde (2010) et deux fois champion d'Europe (2008, 2012) avec l'Espagne, Alonso a annoncé mercredi qu'il mettait fin à sa carrière internationale avec la "Roja" après 114 sélections (16 buts). L'entraîneur du Bayern, Josep Guardiola, doit pallier l'absence de l'Espagnol Javi Martinez, blessé à un genou. Il est également confronté aux indisponibilités de Bastian Schweinsteiger (tendon rotulien), Rafinha (cheville) et Thiago Alcantara (genou). Mercredi, l'international marocain Mehdi Benatia (AS Rome) a signé un contrat de cinq ans jusqu'en 2019 avec le Bayern.

(APS)

ANGLETERRE - ARSENAL :

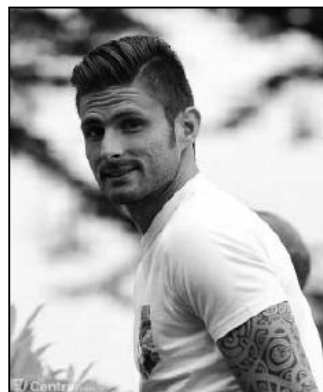
Giroud "out" jusqu'à "fin décembre-début janvier"

L'attaquant international français d'Arsenal, Olivier Giroud, victime d'une blessure à un pied, a été opéré mercredi et devra s'éloigner des terrains jusqu'à "fin décembre-début janvier", a annoncé son entraîneur au club londonien, Arsène Wenger.

"Olivier a été opéré. Ça s'est bien passé mais il sera indisponible pour la compétition jusqu'à fin décembre-début janvier", a déclaré le technicien français mercredi soir, après la qualification en phase de poules de la Ligue des champions contre Besiktas (1-0 au retour, 0-0 à l'aller). Selon les

Gunners, Giroud souffre d'une fracture au niveau du tibia consécutive à l'onde de choc du coup reçu sur le pied, samedi contre Everton (2-2) en championnat.

"On va regarder ce qu'il y a mais on veut avant tout de la qualité", a ajouté Wenger, interrogé sur ses envies de recruter un autre attaquant d'ici à la fin du mercato. "On en a, on a Walcott qui va bientôt revenir, Podolski, Campbell, Sanogo. Trouver meilleur que ce que l'on a va être difficile. On ne peut pas recruter à chaque fois que l'on a un problème. J'ai aussi pris Sanchez pour jouer avant-centre", a-t-il rappelé.



9^E ÉDITION DU FESTIVAL CULTUREL DU THÉÂTRE PROFESSIONNEL D'ALGER

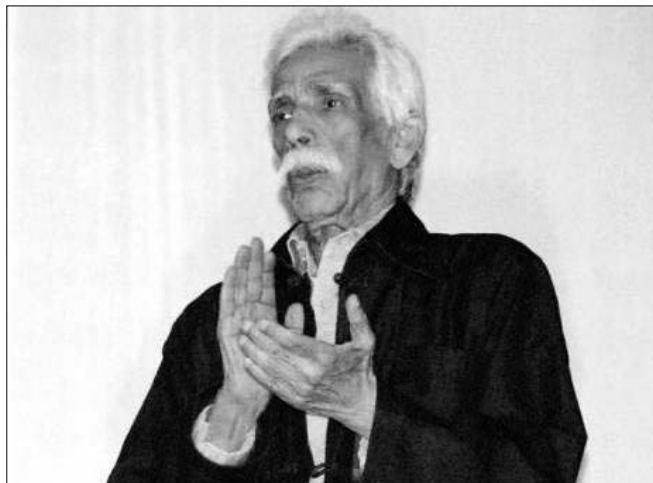
L'âme de Cheikh Benguettaf plane toujours...

Le coup d'envoi du Festival du théâtre professionnel a été donné, dans la soirée du jeudi dernier, au Théâtre national algérien « Mahiedine Bachtarzi », lors d'une cérémonie qui s'est déroulée en présence des officielles et d'un public féru du 4^e art.

PAR IDIR AMMOUR

La séance inaugurale de cette nouvelle édition a été mise à profit par le commissariat du festival pour rendre hommage à une grande figure du quatrième art en l'occurrence, le regretté M'hamed Benguettaf, directeur du TNA, décédé le 5 janvier dernier à l'âge de 75 ans, où, une présentation qui lui a été dédiée, a ressuscité, encore une fois, celui qui a sillonné ces planches durant des années et des années. Le feu vert est donc donné au jury de cette manifestation, composé de professionnels en l'occurrence le dramaturge Saïd Bensalma, la comédienne Malika Belbey, la comédienne et metteur en scène, Amal Menghad, l'universitaire, Abdelmalek Ben Khlef, le comédien, Hamid Remas, le metteur en scène, Kamel Yaïche et le scénographe, Noureddine Zidouni, qui suivra les travaux des participants pour désigner les lauréats de cette édition. La spécificité de cette cérémonie d'ouverture est marquée par la valorisation du patrimoine immatériel, conservé par nos aînés par la transmission orale, et ce, en déclarant un cocktail de récitals. Dans son allocution, le commissaire du festival, Mohamed Yahiaoui, a indiqué que l'objectif de la manifestation est "surtout de ressusciter le patrimoine national, de jeter les jalons d'un théâtre algérien puisant sa sève de ce patrimoine et d'offrir aux artistes un espace de rencontres et échanges". Cet événement se distinguera donc par son cachet «national»..., mise à

part, une troupe égyptienne « invitée d'honneur », qui mettra en lumière une pièce de théâtre de Issam Abdelaziz et mise en scène par Mazen Al Gharbaoui, intitulé Les rituels de la mort et de la vie !? «Notre ambition, dira-t-il, est de promouvoir, le patrimoine matériel et immatériel et son instrumentalisation dans la création artistique en général et théâtrale en particulier.» Et ce, pour souligner l'identité nationale du festival qui se veut plus tourné vers ses constantes et particularismes à travers ses richesses culturelle, académique et scientifique, autrement en étant «au service de la culture algérienne». Notons qu'une pièce sera montée aussi au parvis du TNA et sera itinérante. Aussi, une journée d'étude en hommage au dramaturge feu M'hamed Benguettaf aura lieu demain à l'hôtel Safir et s'articulera principalement autour de l'œuvre Fatma. A cet effet, plusieurs participants, universitaires et spécialistes du théâtre vont se pencher sur cette œuvre à travers différents aspects sous un angle critique objectif. On citera Waciny Laâredj, Moncef Souisi, Sonia, Abdelkrim Berchid, Boualem Ramdani, Ibrahim Nouel et Mohamed Islem Abbas. La compétition officielle aura lieu à la salle Mustapha-Kateb et les représentations hors compétition à la salle El Mougar et Hadj-Omar et la salle Mougar, tout comme le programme littéraire. Aussi, un colloque sous le thème «Terminologie critique et discours théâtral se tiendra les 1 et 2 septembre à l'hô-



tel Safir. Il sera présidé par Mustapha Fassi. Des rendez-vous littéraires en hommage à Omar Bouchemoukha se tiendront à la salle Hadj-Omar. Ils auront comme sujet le roman et le théâtre, la nouvelle et le théâtre, la poésie etc. Il est bon de rappeler que le festival se déroulera dans différentes salles. Les ateliers se sont limités seulement dans l'unique discipline au profit des metteurs en scène algériens, qui a débuté le 15 du mois en cours et qui s'étalera durant une quinzaine de jours. Ne refusant pas de s'ouvrir aux

étrangers, le commissaire du festival, a fait remarqué durant la précédente conférence que l'année prochaine, le théâtre de Moscou viendra nous parler de Tchekov par exemple. Pour El Hadj Yahiaoui "cette édition prépare celle de l'année prochaine qui sera amenée à évoluer après dix années de présence sur la scène artistique. Elle permettra de faire le bilan. D'ailleurs, tous les travaux seront bientôt édités et disponibles sur le site du festival", nous a-t-on précisé.

I.A.

VENTE EN LIGNE

Les éditeurs japonais dénoncent les pratiques d'Amazon

Livres promus de façon discrétionnaire en fonction de la commission versée par la maison d'édition: les pratiques du géant américain de la distribution en ligne Amazon sont dénoncées par les éditeurs japonais qui craignent une main-mise sur leur activité fragilisée. Déjà accusé de méthodes commerciales agressives aux Etats-Unis et en Europe, Amazon est désormais sous le feu des critiques dans l'archipel nippon après la révélation d'un système de notation sur quatre niveaux qui conditionne la visibilité sur le site. Selon plusieurs sources, il consiste notamment à évaluer les maisons d'édition à l'aune de la commission payée au groupe de Jeff Bezos pour vendre leurs livres sur son vaste site internet. Les plus généreuses ont droit à une active campagne de publicité de leurs œuvres, avec des répercussions directes sur les ventes, ont expliqué cette semaine à l'AFP des éditeurs basés à Tokyo, confirmant des informations du quotidien Asahi Shimbun. "De nombreux éditeurs sont en discussions avec Amazon pour renouveler leur contrat de deux ans, mais cette fois ils sont confrontés à de lourdes exigences de la part du groupe qui a rapidement grossi ici", a déploré l'un d'entre eux sous cou-



vert de l'anonymat.

"Les plus petits se voient demander d'accepter une augmentation des honoraires, ou alors leur contrat est tout simplement résilié", a-t-il poursuivi, estimant comme nombre de ses collègues qu'Amazon abuse de sa position dominante sur le marché japonais. "Si ce type de pratiques

persiste, de petites maisons qui se distinguent par une ligne éditoriale singulière vont être acculées à la faillite", prévient l'éditeur. "Lier la promotion d'un bouquin aux honoraires ne nous semble pas être une méthode équitable", s'insurge un autre. Sollicité par l'AFP, Amazon s'est refusé à tout commentaire,

jugeant qu'il s'agissait d'un sujet privé entre la compagnie et les éditeurs. Cette controverse survient après une série de reproches similaires en Europe et aux Etats-Unis à l'encontre du géant américain, qui multiplierait les pressions sur les maisons d'édition en pleine renégociation d'accords commerciaux, en allongeant les délais de livraison ou en empêchant les précommandes. Aux Etats-Unis, en Allemagne ou au Royaume Uni, éditeurs et libraires commencent à s'organiser contre ces pratiques jugées inadmissibles. Les auteurs sont même entrés récemment dans la bataille, s'estimant "pris en otage". Plus de 900 écrivains, dont plusieurs grandes plumes, ont ainsi signé une pétition pour demander à Amazon de mettre fin à son bras de fer avec l'éditeur américain Hachette Book Group (HBG), filiale du groupe français Lagardère. Une initiative identique a vu le jour en Allemagne. En France, le Parlement a par ailleurs adopté fin juin un texte sur le prix des livres sur internet, dit "anti-Amazon". Il interdit le cumul de la gratuité des frais de port et d'un rabais de 5% sur les livres, afin d'empêcher les opérateurs en ligne, au premier chef Amazon, d'étouffer le réseau des libraires.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA SANTE DE LA POPULATION
ET DE LA REFORME HOSPITALIERE

DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA POPULATION
DE LA WILAYA D'ALGER
ETABLISSEMENT PUBLIC HOSPITALIER DE AIN-TAYA
NIF : 098516389000127

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 49 du décret présidentiel N°10/236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics le directeur de l'établissement public hospitalier de AIN-TAYA informe l'ensemble des intéressés que la commission d'évaluation des offres à prononcé l'attribution provisoire de l'appel d'offre nationale restreint n° 3/2014 portant fourniture des Produits de Dialyse.

Comme ci-après :

N°	Entreprise retenue	Montant	Note Attribuée		Délai de livraison
			Technique	Financière	
01	IMC NIF : 099916000780112	35.437.084.29	60	30	24 H

Les soumissionnaires qui contestent le choix opéré peuvent introduire un recours auprès de la commission des marchés de la wilaya d'alger dans un délai de 10 jours à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou dans le BOMOP ; et ce, conformément aux dispositions de l'article 114 du décret présidentiel ci-dessus, cité.

Les soumissionnaires intéressés par cet avis sont invités de se rapprocher de nos services dans les trois jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

Midi Libre n° 2268 - Samedi 30 août 2014 - Anep - 143 212

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère du Commerce
Direction du Commerce
De la Wilaya de Tissemsilt
Avis de Recrutement

La Direction du Commerce de la wilaya de Tissemsilt lance un avis de recrutement par voie de concours sur titre pour l'accès aux grades suivants :

Grade	Mode de recrutement	Condition d'accès	Spécialité	Nombre de postes ouverts	Structure d'affectation	Autres conditions
Inspecteur principal de la répression des fraudes	Concours sur titre	Candidats titulaires d'un diplôme d'ingénieur d'Etat dans l'une des spécialités suivantes	microbiologie appliquée ; biochimie appliquée ; sciences alimentaires et nutrition ; technologie des procédés (informatique, électronique-électrotechnique) ; technologie alimentaire, industrie alimentaire et agroalimentaire ; biologie ou sciences de la nature, chimie ou chimie industrielle (génie des procédés) ; électromécanique-biotechnologie et pathologies moléculaires ; hygiène, inspection et méthodes d'analyse ; hygiène et inspection des viandes et du poisson	2		
Enquêteur principal en chef de la concurrence et des enquêtes économiques		Candidats titulaires d'une licence de l'enseignement supérieur dans l'une des spécialités suivantes	sciences économiques- sciences commerciales ; sciences juridiques- Sciences de gestion comptabilité et fiscalité, marketing, management, droit des affaires, comptabilité, finances, commerce international, étude et recherches commerciales, économie et développement, économie appliquée, économie et gestion des entreprises, économie internationale, analyses économiques, monnaie, finances et banque, économie de l'entreprise, économie financière, gestion des affaires, comptabilité et gestion financière des entreprises, gestion publique, contrôle et gestion financière des entreprises, comptabilité et finance	1		

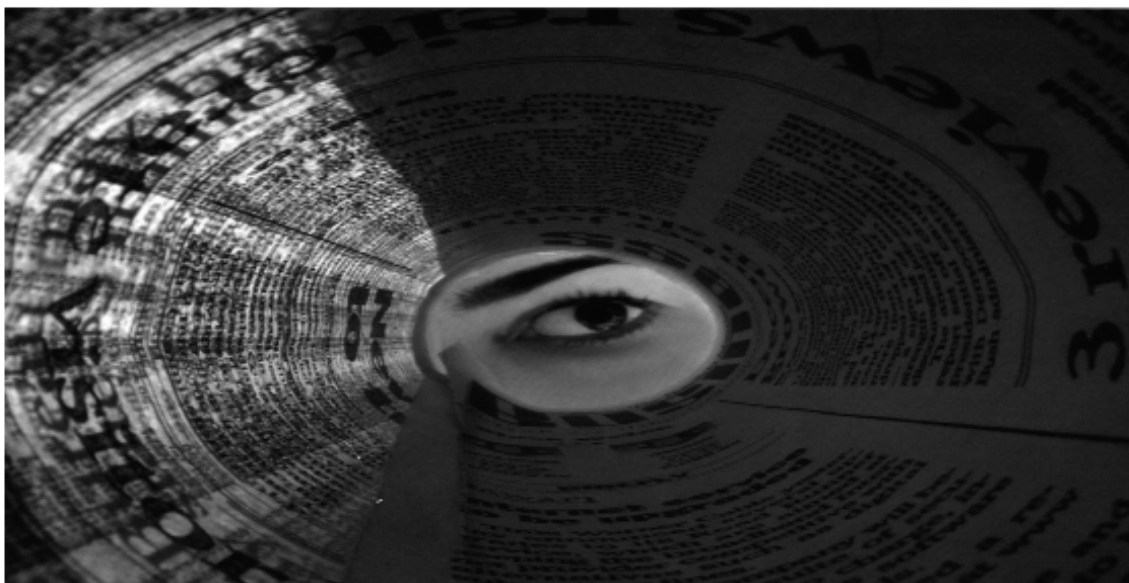
Les dossiers de candidature doivent comporter les pièces suivantes :

- Demande manuscrite ;
- Copie certifiée conforme à l'original du titre ou du diplôme requis ;
- Copie certifiée conforme à l'original de la pièce d'identité nationale ;
- Extrait du casier judiciaire n°3, en cours de validité ;
- Deux (02) photos d'identité ;
- Certificat de résidence à la wilaya de Tissemsilt
- Les attestations de travail précisant l'expérience professionnelle dans la spécialité, dûment visées par l'organe de sécurité sociale, pour l'expérience acquise dans le secteur privé, le cas échéant ;
- une copie certifiée conforme à l'original du relevé de notes du cursus de la formation ;
- une attestation justifiant la période de travail effectuée par le candidat dans le cadre du dispositif d'insertion professionnelle ou sociale des jeunes diplômés et précisant l'emploi occupé, le cas échéant ;
- Tout document justifiant le suivi par le candidat d'une formation supérieure au diplôme requis dans la spécialité, le cas échéant ;
- Tout document relatif aux travaux et études réalisés par le candidat dans la spécialité, le cas échéant ;
- Autorisation de participation pour les candidats fonctionnaires ;
- Les candidats définitivement admis doivent compléter leurs dossiers de recrutement par les pièces suivantes :
- Certificat de nationalité ;
- Fiche familiale, le cas échéant
- Copie certifiée conforme à l'original du document justifiant la situation du candidat vis à vis du service national ;
- Deux certificats médicaux (médecine générale et physiologie) attestant l'aptitude du candidat à exercer les tâches inhérentes au grade postulé.
- Quatre (04) photos d'identité.
- Le délai des inscriptions est fixé à quinze (15) jours ouvrables à compter de la première parution du présent avis dans les journaux nationaux.
- Les dossiers doivent être adressés ou déposés à l'adresse suivante : direction du Commerce de wilaya de Tissemsilt
- Observation : Tout dossier incomplet ou parvenu hors délais d'inscription fixé à 15 jours ouvrable ne sera pas pris en considération.

Midi Libre n° 2268 - Samedi 30 août 2014 - Anep - 143 302

MIDI

Quotidien national d'information Libre



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

Adresse : 26, rue Didouche Mourad, Alger

Rédaction, Tél/Fax : 021.63.79.16, Tél : 0770.32.44.66, E-mail : redaction@lemidi-dz.com

Publicité : Tél/Fax : 021.63.79.14 publicite@lemidi-dz.com

L'espérance de vie a-t-elle atteint ses limites ?

L'espérance de vie n'augmente pas de façon linéaire, mais plafonne depuis quelques années chez les athlètes de très haut niveau comme chez les supercentenaires (individus de plus de 110 ans), selon des chercheurs français.

Lun des plus importants problèmes au XXI^e siècle concerne sans aucun doute le vieillissement de la population. Il y a notamment du souci à se faire du côté des maladies liées aux troubles neurologiques. Dans une étude publiée par la revue américaine *Journal of Gerontology*, les chercheurs de l'Institut de recherche biomédicale et d'épidémiologie du sport (Irms) estiment que leur découverte renforce les arguments en faveur d'une durée de la vie limitée. Les chercheurs ont étudié la totalité des 1.205 supercentenaires mondiaux (125 hommes et 1.080 femmes) dont la date de naissance a pu être confirmée et décédés entre 1899 et 2013. Ils ont également passé en revue les 19.012 athlètes ayant participé aux jeux Olympiques depuis 1896 et décédés avant la fin de l'an dernier, dans la mesure où ceux-ci vivent généralement plus longtemps que la moyenne de leurs congénères. La responsable de l'étude Juliana Antero-Jacquemin a observé une sorte de plateau chez les athlètes olympiques à partir de 80 à 85 ans, tandis que chez les supercentenaires le plafond s'établit aux environs de 115 ans. Sakari Momoï, âgé de 111 ans, est actuellement l'homme le plus vieux du monde. Le 20 août 2014, il recevait le Guinness World Record.

16.200 centenaires en France

Aucun supercentenaire n'a jusqu'à présent réussi à égaler ou à dépasser le record de longévité de la Française Jeanne Calment, décédée en 1997 à l'âge de 122 ans. Une personne a depuis vécu jusqu'à 119 ans, tandis que les autres ne dépassent pas 115 ou 116 ans. Malgré un mode de vie à priori sain et actif, aucun athlète de haut niveau n'a, à ce jour, dépassé les 110 ans, le doyen étant décédé à 105 ans, selon l'étude. Pour Mme Antero-Jacquemin, ce plafonnement laisse à penser qu'il existe une barrière physiologique en voie d'être atteinte, à la croisée des interactions entre un patrimoine génétique constant et un environnement qui se dégrade. Les chercheurs reconnaissent toutefois que le nombre de personnes étudiées est relativement petit et la période d'observation limitée et que dès lors, la tendance observée pourrait n'être que transitoire. L'étude n'a pas porté sur les personnes âgées de 100 à 110 ans dont le nombre a explosé ces dernières années dans le monde occidental. Rien qu'au Japon, il y avait près de 55.000 centenaires répertoriés en septembre dernier, tandis qu'en France ils étaient 16.200 l'an dernier, selon des chiffres de la Caisse nationale d'assurance vieillesse (Cnav).



Alzheimer, le nombre de cas devrait tripler en 40 ans

La maladie d'Alzheimer, principale cause de démence à travers le monde, risque de devenir un fléau plus important encore. Selon les estimations, le nombre de cas devrait tripler d'ici 2050. Une donnée inquiétante quand on ne peut, à l'heure actuelle, que ralentir partiellement l'évolution de la neurodégénérescence...

L'augmentation de l'espérance de vie a ses contreparties. Du fait du vieillissement de la population, le nombre de cas de la maladie d'Alzheimer pourrait grimper en flèches dans les années à venir. Comment anticiper l'épidémie attendue ?

Selon un travail publié dans *Neurology*, le nombre de patients souffrant de la maladie d'Alzheimer devrait tripler d'ici 2050 aux États-Unis. Actuellement, ce pays compte 4,7 millions de cas. Contre près de 14 millions en 2040. Pour Jennifer Weuve, de la faculté de médecine Rush, à Chicago, « cette augmen-

tation de l'incidence s'explique simplement par le vieillissement de la population ». Autant dire que la France sera elle aussi touchée par ce fardeau. « Nos sociétés développées sont aujourd'hui confrontées à l'accroissement des démences. Ce qui pose un problème important pour nos systèmes sociaux. » La maladie d'Alzheimer est une maladie encore loin d'être comprise. Elle se caractérise par l'accumulation de protéines et par la perte progressive de neurones du cerveau, entraînant des troubles de mémoire ou d'apprentissage, affectant grandement la vie quotidienne des patients et de leur entourage. À l'échelle mondiale, 36 millions de personnes souffriraient de la maladie d'Alzheimer ou d'une affection apparentée. La France compterait environ 800.000 malades, les projections pour 2020 faisant état de 1,3 million à 2 millions de patients selon les sources. Et il n'existe actuellement aucun médicament curatif contre cette affection neurodégénérative.



Offres d'emplois

Référence : Emploipartner-1406

Poste : Emploipartner recrute pour BT MATMEDCO UN DIRECTEUR COMMERCIAL ET MARKETING

- Le Directeur commercial et marketing a une double mission de stratégie et management.
- D'une part, il développe une stratégie relative à l'ensemble des produits issus de l'entreprise, en élaborant des plans marketing (analyse du marché, détermination des cibles, choix des axes publicitaires), en adaptant constamment ses plans par rapport à l'évolution du marché, en concevant et mettant en place des actions promotionnelles destinées à développer les produits et à en optimiser les ventes.
- D'autre part, il doit manager son équipe pour assurer le développement du chiffre d'affaires, l'augmentation de la productivité et le rendement de chacun. Au quotidien, il forme et anime les équipes commerciales et marketing dont il fixe les objectifs et suit les réalisations. Il coordonne les études marketing, supervise les processus de communication, l'administration des ventes, travaille à la création et au lancement de nouvelles offres, se met en quête d'éventuels clients

Missions :

- Analyse les études et les remontées d'informations du terrain issues de la force commerciale et technique, pour mieux cerner les tendances et les composantes du marché et son évolution
- Évalue le positionnement de la société sur le marché.
- Suit l'amélioration de l'évolution des parts de marché.
- Définit les moyens adéquats pour développer l'offre de la société et la réalisation des objectifs: structuration de la force de vente, outils d'aide à la vente, administration des ventes,
- Veille au bon dimensionnement de l'équipe commerciale et recrute le cas échéant en collaboration avec le RH des stagiaires pour la réalisation de missions ponctuelles et de marketing
- Détermine les meilleurs arguments et les meilleurs supports à utiliser tenant compte de l'environnement et du marché puis propose à la DG une stratégie de communication adaptée
- Participe à l'élaboration et valide les outils d'aide à la vente (argumentaire, outils promotionnels...)
- Définit les modalités d'assistance et conseil pertinents aux clients
- Coiffe et valide l'élaboration des kits de communication,
- Participe à la réalisation des publications (bulletins, plaquettes...)
- Veille à la diffusion des supports d'information,
- Prend en charge l'organisation d'événements visant à promouvoir l'offre de la société : salons, séminaire...
- Manage et supervise les processus de ventes, de lancement et de communication des produits
- Suit l'avancée des produits concurrents et met en œuvre des approches marketing et commerciales adaptées et innovantes
- Suit et valide l'analyse de la concurrence et la traduit en outils opérationnels
- Conçoit et met en place des actions promotionnelles destinées à développer la commercialisation du produit et à en optimiser les ventes
- Suit les campagnes publicitaires et promotionnelles,
- Propose la nature et les volumes des produits à lancer, maintenir ou abandonner

• Pilote et met en œuvre la politique commerciale

- Participe et coiffe le lancement de nouveaux produits ou services
- Identifie les cibles commerciales pertinentes pour la force commerciale et définit des objectifs individuels et/ou collectifs de développement du chiffre d'affaires
- Forme, encadre, motive son équipe et contrôle la performance de chacun afin d'augmenter sa productivité et développer ses compétences
- Dirige et anime la force commerciale : accompagnement des commerciaux sur le terrain, conseils réguliers sur l'approche commerciale...
- Fixe la politique tarifaire à appliquer à chaque client tenant compte des marges tolérées
- Définit les conditions de vente selon la solvabilité du client
- Élabore les stratégies de ventes offensives
- Assure la mise en œuvre de techniques de ventes
- Met en place un réseau de distribution
- Supervise les réseaux de vente et les circuits de distribution
- Assure le suivi des transactions commerciales et gère le chiffre d'affaire
- Développe et suit les grands comptes
- Mène les négociations délicates et/ou avec les clients stratégiques
- Suit les résultats commerciaux individuels et collectifs, et valide l'atteinte des objectifs
- Organise et coiffe les revues de cohésion et de remise à niveau pour tous les commerciaux, avec présentation des nouvelles gammes de produits, élaboration de concepts de vente innovants
- Participe à la formation et à l'intégration des nouveaux collaborateurs
- Assure l'interface avec les autres Directions, notamment celles travaillant sur le budget (approvisionnement, finance, RH...) et veille à tout moment au respect des procédures
- Assure la tenue et la régularité de travail du ses collaborateurs
- Établit une analyse des opérations des ventes opérées et l'évaluation des résultats par rapport aux objectifs assignés à la direction
- Assure le reporting auprès de la direction générale aussi bien sur les évolutions du chiffre d'affaires que sur la rentabilité de ses collaborateurs

Profil :

- Ingénieur commercial / licencié en sciences commerciales ingénieur en commerce extérieur/ médecin / pharmacien / biologiste
- 10 ans d'expérience
- Sens de communication
- Capacité de négociation et de persuasion
- Force de persuasion
- Rigueur, adaptabilité et mobilité
- Compétences managériales
- Sens de l'analyse
- Raisonnement inductif et déductif
- Doté d'esprit positif et créatif
- Focalisé sur les résultats
- grande résistance à la pression
- Capacité de détecter et de gérer les problèmes
- Maîtrise du français et de l'outil informatique
- Discrétion élevée et intégrité morale

Avantages :

- LAPTOP MOBILE / FORMATIONS QUALifiantES & SEMINAIRES / DEPLACEMENTS A L'ETRANGER

Lieu de travail principal :

- Kouba

Référence : emploipartner- 1411

Poste : Emploipartner recrute pour FILTRANS SPA UN CADRE LOGISTIQUE

Missions :

- Gérer le traitement logistique de la commande, assurer le suivi du transport en sachant réagir rapidement face aux aléas
- Suivi des commandes au départ de l'usine ou depuis des prestataires logistiques externes/fournisseurs
- Coordonner le suivi de la préparation avec différents services.
- Relation avec les transitaires pour planifier, réserver et organiser les transports
- Etablissement des documents liés au mode de transport
- Préparation de la documentation d'accompagnement de la marchandise
- Communication au client des détails de l'expédition + documents d'accompagnement
- Transmission des dossiers pour dédouanement au transitaire et en assurer le suivi
- Rapprochement fin de mois avec la comptabilité
- Tenue à jour des documents de gestion logistique
- Gérer les réclamations clients.

Profil :

- Bac +04 ans de formation ou déclarant en douane.
- 03 à 04 ans d'expérience dans le domaine logistique ou transit.

Lieu de travail principal :

- Alger

Référence : emploipartner-1408

Poste : Emploipartner recrute pour FILTRANS SPA UN RESPONSABLE HSE

Missions :

- Prise en charge des exigences légales et réglementaires en matière de SIE.
- Coordination, suivi et reporting inter agences de la fonction SIE
- Supervision, contrôle et compte rendu sur les activités de surveillance et de gardiennage des sites de la société
- Montage et mise en forme du processus HSE
- Management et Pilotage du Processus de HSE.
- Mise en place du plan HSE. Pilotage de la veille réglementaire HSE et garantie de son application.
- Conception et confection d'indicateurs HSE et tableaux de bord
- Gestion et suivi des tableaux de bord HSE.
- Vulgarisation, Formation et sensibilisation autour du processus HSE

Profil :

- Ingénieur en HSE /Ingénieur contrôle qualité et normalisation/Hygiène et sécurité industrielle
- Formation supérieure en hygiène, sécurité et

environnement.

- Expérience minimale 02 ans
- Expérience sur un poste similaire souhaitée
- Dynamique
- disponible

• Lieu de travail :

- Alger

Référence : emploipartner- 1409

Poste : Emploipartner recrute pour FILTRANS SPA UN DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE (CADRE DIRIGEANT).

Missions :

- Rattaché au président directeur général, vous encadrez l'équipe de la direction de l'administration générale, missions sont les suivantes:
- Assister le président Directeur Général dans la mise en œuvre des décisions de gestion, de coordination et de développement des activités relevant de son domaine de compétence ;
- Manager la direction, concevoir, proposer et mettre en œuvre les orientations stratégiques de ses différents services.
- Veiller au respect des règles juridiques de fonctionnement de l'administration et contribuer à l'amélioration des procédures internes de l'entreprise.
- Garantir la qualité juridique des actes de la société, participer à la rédaction de dossiers et d'actes administratifs transversaux en lien avec les services.
- Assurer une veille juridique, apporter un conseil aux services, alerter sur les risques juridiques et de contentieux dans l'entreprise.
- Superviser les procédures contentieuses, mesurer les enjeux et proposer des orientations.
- Superviser et contrôler la gestion des agences.
- Garantir l'organisation et le suivi des différents services et superviser le pré-contrôle de légalité des actes.
- Superviser et contrôler la Gestion du patrimoine de l'entreprise.
- Assurer le bon fonctionnement de la gestion des moyens généra

Compétences :

- Niveau universitaire exigé et âgé de 45 ans au maximum
- Vous avez également des connaissances approfondies en législation et droit du travail
- Vous connaissez le fonctionnement et les procédures administratives
- Expérience d'au moins 5 ans dans un poste similaire
- Bonnes capacités de rédaction (français et arabe), l'anglais serait un plus
- Maîtrise parfaite de l'outil informatique
- Autonome, réactif et doté de fortes aptitudes rédactionnelles et relationnelles
- vous faites également preuve de qualités d'analyse, de synthèse et avez le sens du service public
- Bon manager, disponible et à l'écoute de vos agents, vous savez piloter une équipe pluridisciplinaire.

Lieu de travail :

- Alger

Comment répondre à nos annonces

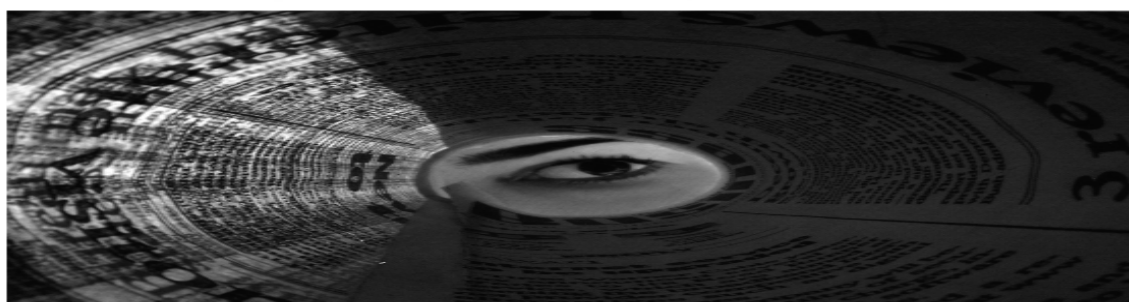
Si l'une de nos offres d'emploi retient votre attention, faites-nous connaître vos motivations en nous adressant un C.-V avec photo + lettre de motivation en précisant votre réel intérêt pour ce poste, par mail, en vous rendant sur notre site :

www.emploipartner.com

Tel : 021 680 296/021 687 086

Fax : 021 298 595

MIDI
Quotidien national d'information Libre

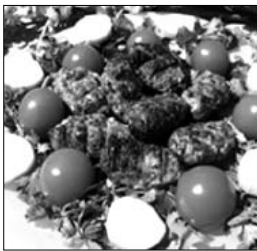


L'INFO, RIEN QUE L'INFO

Adresse : 26, rue Didouche Mourad, Alger
Rédaction, Tél/Fax : 021.63.79.16, Tél : 0770.32.44.66, E-mail : redaction@lemidi-dz.com
Publicité : Tél/Fax : 021.63.79.14 publicite@lemidi-dz.com

Cuisine

Kefta de sardines grillées



Ingrédients

2 kg de sardines
1.500 g de graisse de mouton finement hachée
1 bouquet de persil haché
3 oignons hachés
1 pincée de piment doux
1 pincée de cumin
Piment fort, gingembre
Sel, poivre

Préparation

Nettoyer les sardines, retirer les peaux et les petites arêtes pour obtenir des filets et les passer au moulin à légumes. Mettre dans un saladier les sardines moulues, la graisse de mouton hachée, le persil haché, les oignons hachés, le piment doux et fort, le cumin, le gingembre, le poivre et le sel, malaxer le mélange avec les mains jusqu'à l'obtention d'une pâte homogène. Façonner des boudins avec la pâte de sardine, les aplatir délicatement avec les mains. Faire griller les boudins de sardine des deux côtés sur feu de charbon de bois. Servir aussitôt.

Biscuits aux deux chocolats



Ingrédients

3 œufs
75 g de sucre
85 g de beurre
50 g de farine
200 g de chocolat noir
1 tablette de chocolat blanc

Préparation

Préchauffer le four à thermostat 6 (180°C, 350°F). Mélanger dans une jatte les œufs entiers, la farine, le sucre puis mettre le tout au réfrigérateur. Faire fondre le chocolat noir au bain marie avec le beurre. Incorporer au mélange précédent, puis verser la préparation dans les petits moules et enfoncer légèrement dans chaque petit moule un carré de chocolat blanc. Faire cuire pendant 8 minutes environ.

PHYTOTHÉRAPIE

Remèdes de grand-mère

De plus en plus fans de remèdes naturels, nous les utilisons pour soigner nos petits bobos. Ils sont, évidemment, efficaces à condition de respecter les doses. Rhume, sommeil, stress ou encore petite toux, retrouvez nos recettes de remèdes de grand-mère «faites maison».

Sirop contre la toux

Ingrédients :

1 gros navet
1 gros oignon,
3/4 de litre d'eau bouillante
150 g de miel.

Réalisation

Coupez en lamelles l'oignon et le navet, puis plongez-les dans l'eau et faites les bouillir pendant 15 minutes.

Filtrez ensuite le mélange, remettez-le sur le feu, ajoutez du miel et laissez mijoter jusqu'à obtenir une texture sirupeuse. Lorsque la préparation nappe la cuillère c'est prêt. Mettre en flacon ambré.

Posologie : 3 à 6 cuillères à café par jour

Tisane contre le rhume

Ingrédients

1 bâton de cannelle

4 feuilles d'eucalyptus

4 clous de girofle

1 demi-litre d'eau

Jus de citron

Réalisation

Faites bouillir le bâtonnet de cannelle, les feuilles d'eucalyptus et les clous de girofle dans un demi-litre d'eau et laissez infuser dix minutes. Filtrez. Buvez trois à quatre tasses par jour en ajoutant le jus d'un demi-citron. Ajoutez une cuillère à café de miel pour sucrer votre tisane et profiter de tous ses bienfaits.

Problèmes de sommeil ?

Bons points aux produits laitiers, au miel qui augmente le taux de glucose dans le sang et favorise l'endormissement, aux vitamines B, indispensables au bon fonctionnement du cerveau



et à l'équilibre du système nerveux (vous en trouverez dans les fruits et les légumes verts à feuilles, le foie et les céréales complètes), le magnésium que vous trouverez dans le cacao ou encore le pain complet.

A l'inverse, il y a des aliments à éviter si vous voulez bien dormir. Bannissez les plats gras ou de digestion difficile

comme les fritures, les champignons, les fromages forts... Côté boisson, après 17 heures, oubliez le café, le thé et les boissons à base de cola qui perturbent les cycles du sommeil. Une recette de grand-mère pour retrouver le sommeil : un verre de lait chaud avec une cuillère de miel.

LUTTER ÉCOLOGIQUEMENT CONTRE LES INSECTES

Insecticides naturels et sans risque

Moustiques, guêpes, araignées, fourmis, pucerons... Vous voulez vous en débarrasser ? Oubliez l'insecticide ultra-toxique ! Voici des solutions naturelles, radicales, sans risque pour les éliminer et, si besoin, soulager leurs piqures.

Du savon noir contre les araignées :

Détachant, dégraissant mais aussi répulsif et asphyxiant ! Le savon noir est un produit biodégradable, non polluant qui repousse efficacement et tue les araignées.

Comment l'utiliser :

Verser 200 g de savon noir dans deux litres d'eau tiède. Laisser bien dissoudre. Ajouter 8 litres d'eau froide et mélanger énergiquement. Vaporiser dans la maison et/ou le jardin 3



ou 4 fois à 8 jours d'intervalle.

A savoir : le savon de Marseille est également utilisé pour repousser les insectes (10 cl de savon pour 1 litre d'eau).

Du bicarbonate contre les insectes en général !

Derrière sa poudre blanche,

fine et sans odeur se cache un puissant insecticide biodégradable et non toxique pour l'environnement.

Comment l'utiliser

Mélanger 1 c. à café de bicarbonate de soude avec 4 c. à soupe d'huile d'olive. Remplir un vaporisateur d'un demi-litre

d'eau et ajouter le mélange. Pulvériser plusieurs fois par jour jusqu'à la disparition des insectes.

Du plâtre contre les cafards et les blattes !

Le plâtre est un moyen naturel et sans risque pour la santé et l'environnement, en plus c'est une solution radicale et rapide.

Comment l'utiliser

Mélanger 1 c. à café de plâtre à 1 c. à café de farine blanche et 1 c. à café de sucre en poudre. Verser le mélange sur le lieu de passage des insectes. Poser à côté une assiette plate avec de l'eau. En s'abreuvant, ils seront victimes d'occlusion intestinale. Recommencer jusqu'à disparition complète des blattes et des cafards.

Astuces

Assouplir des chaussures neuves



Prenez du papier journal et mouillez-le pour en faire des boules consistantes. Mettez-les dans vos chaussures. En séchant, les boules se dilatent et forment vos chaussures.

Allergie aux boucles d'oreilles



Si vous êtes allergique, il existe une solution miracle :

Badigeonnez vos boucles et vos lobes d'oreilles avec de l'huile, ce qui crée un corps gras protecteur entre la peau et les boucles.

Retirer facilement une bague



Pour retirer une bague sans forcer, vaporisez du nettoyant à vitres sur votre doigt et sur la bague récalcitrante. En plus de glisser plus facilement sur le doigt, la bague sera nettoyée !

Avoir une mine radieuse



Commencez par faire un gommage à l'huile d'olive et au sucre. Faites ensuite un bain de vapeur à base de thym et de romarin. Enfin, mélanger un jaune d'œuf à un zeste de citron et passez sur le visage. Rincez avec du lait de vache.

Mots Fléchés N°246

culbutes contre toute attente	↓	tassera rire avec mépris	↓	grossi- ront quenotte	↓	paçaise	↓	fragment trans- percer	↓	bride	↓	païs	↓
polir	→					gardien du milieu amour de Tristan	→					nébu- leuse	↓
démarrés	→					recite	→			habitudes	→		
aboutit	↓			fera connaître	→	chaste prêtresse	↓			chétive	↓		
voisin de l'équerre	→		faire l'éloge che- vrounés	↓	noveras	↓		vertueu- se	→				vélocité de navire
enserrés	↓							pote	↓	support de quille resta ouvert	→		
petit saule	↓	enfile indices de foie malade	→			cylindre de treuil cours mi- nuscule	→	partisans	↓				
idiotie	↓	esoroc elles font la peau lisse	↓		raison- nante rageras	↓		timon de charrue marque d'infinifit	→				célébra
flatuo- sité	→			à lui	→	problème de merlan pares- seux	↓	s'éter- nise habili- terait	→	repère de naviqa- teur	↓	compré- hensible	↓
indication	↓			genre de bolet	↓			orifice du corps écriture rapide	→				
frustrée	→					double crochet	→			tantale au labo accord ancien	→		
courte distance	↓			avance militaire éruca- tion	→	abima	↓	perfora- tion com- prima	→				râpées
salut à l'italienne	↓	se rend compte capable	↓		signal d'alarme porteur de blason	→				vraiment pas cuit monnaie récente	↓	en les	→
se décide posse- dent	→				renforce la toile article défini	→				dément	↓		
doté d'un genre	→		limpide	→					fonction	→			
						dessinés sur la peau	→						

SUDOKU

N°246

SOLUTION SUDOKU

N°245

SOLUTIONS MOTS
FLECHES N°245

	9							
4		7		6				
6		8	3		9			7
1	5	6	8		3			
			5		7	6	2	3
3			4		6	1		5
			3		2			6
							3	

4	8	7	9	6	2	3	1	5
2	3	9	1	8	5	4	7	6
6	5	1	7	3	4	2	9	8
5	6	2	8	1	3	9	4	7
9	7	8	2	4	6	5	3	1
1	4	3	5	7	9	8	6	2
7	2	5	4	9	1	6	8	3
8	9	6	3	2	7	1	5	4
3	1	4	6	5	8	7	2	9

E	E	E	G	L	C	T	E	
S	P	E	C	T	A	C	L	A
S	E	C	H	E	L	O	N	
A	R	R	E	T	E	R	A	I
D	A	N	T	O	T	R	S	O
L	S	I	T	A	N	I	E	S
M	E	L	E	S	Q	U	E	S
R	E	E	L	S	M	U	T	E
N	E	T	R	I	E	R	R	O
E	T	I	R	E	S	E	T	A
M	A	R	I	E	S	I	L	E
C	A	P	A	N	E	S	S	E
M	U	R	I	E	P	O	M	E
P	A	R	I	S	C	A	R	P
B	E	R	P	A	R	T	I	R
V	I	S	A	G	E	S	I	R
L	S	O	T	P	R	E	T	
M	I	T	R	A	G	E	A	
T	A	V	E	L	E	S	T	
P	E	T	I	T	E			
S	E	N	S	L	E	U	C	

Ces images dont le cerveau ne peut plus faire abstraction !

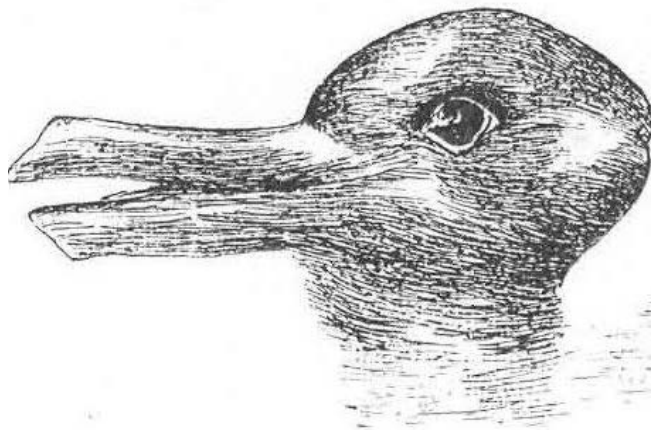
Les scientifiques sont friands de figures ambivalentes car ces dernières montrent à quel point la frontière est floue entre perception et cognition.

Une image recèle à elle seule d'une multitude de significations. Jetez un œil sur le logo de la Coupe du monde de cette année. L'illustration du trophée aux couleurs du Brésil paraît évidente et pourtant... si l'on y regarde de plus près on peut également apercevoir une personne qui recouvre son visage de ses mains, comme si elle était dépitée. Vous ne voyez toujours pas ? Ouvrez grand vos yeux, la partie jaune représente le bras et la main recouvre un visage vert. Ca y est ? Et bien maintenant que vous l'avez vu, vous ne pourrez plus vous en défaire, comme le dit si bien Holly Brockwell.

Ce processus a quelque chose d'assez effrayant, même quand les images sont innocentes, est-il écrit sur *The Atlantic*. C'est comme si un éclair traversait notre esprit pour nous révéler la face cachée d'un monde que l'on croyait pourtant connaître. Et pourtant, l'image n'a pas changé...

Un processus avec quelque chose d'effrayant

Sur une image est camouflé un dalmatien. "Il est difficile de discerner le dalmatien au milieu des taches noires et blanches car la partie de l'image qui correspond au chien manque d'un contour qui définiraient sa silhouette. Par ailleurs, la texture en tache du chien semble faire partie



du paysage", expliquent Peter Tse et Howard Hughes, deux spécialistes des sciences cognitives à Dartmouth. "Beaucoup d'observateurs disent reconnaître d'abord une partie du chien, disons la tête, qui ensuite leur permet d'apercevoir l'animal dans son intégralité".

Si vous revoyez un jour cette image, vous discernerez immédiatement le dalmatien qui s'y cache. L'image n'a pas changé mais dorénavant votre cerveau sait comment s'organiser pour vous faire voir le dalmatien de façon évidente. "Quand nous revoyons la scène, nos signaux sensoriels identifient à nouveaux les zones d'information et cette fois notre connaissance préalable de l'image nous permet de compléter l'acte de perception. Ainsi,

l'interprétation perceptuelle est achevée par ce qui semble être un automatisme inévitable", déclare le psychologue Tom Toppino. "Ce qui signifie que la perception n'est pas le résultat d'un simple processus de signaux sensoriels". En bref, ce que vous savez influence ce que vous voyez.

Les psychologues et spécialistes du cerveau sont friands de ces figures à doubles sens et s'en servent régulièrement dans leurs travaux.

Nos yeux sont comme des capteurs. La lumière traverse notre cellule rétinienne et transmet l'information à notre cerveau qui nous montre alors en tant réel les images qui nous entourent. Quand les scientifiques analysent le cortex visuel, ils y trouvent des couches distinctes qui fonction-

nent hiérarchiquement. Chaque épaisseur a son propre niveau de complexité.

Et quand les neurologues étudient les connexions entre les cellules, ils voient pas les informations passer du niveau le plus élevé du cortex cérébral aux niveaux inférieurs. "Notre cortex change déjà les informations visuelles brutes avant même que les informations arrivent à notre conscience". Ainsi, vous ne voyez pas seulement ce qui se trouve devant vous, mais ce que votre cerveau vous dit qu'il y a. Le cortex envoie une cascade de prédictions sur ce qui devrait être vu à différents niveaux de complexité. Donc ce que nos voyons ne correspond pas à l'image brute de notre environnement mais un monde qui correspond à ce que notre cerveau attend. Cela ne signifie pas que le monde réel n'existe pas mais plus que ce que nous expérimentons est une réalité hybride. La connaissance nourrit la perception et inversement.

Le spécialiste des sciences cognitives Tom Stafford, de l'université de Sheffield adore montrer aux gens ces images à double sens lors de ses conférences. Il prévient ses auditeurs qu'il va "recâbler" leur cerveau".

Dans Hamlet, Shakespeare écrivait "il n'y a de bien et de mal que selon l'opinion qu'on a." Les spécialistes des sciences cognitives ont une manière moins poétique de présenter la chose. "Les signaux neutres sont moins liés à un stimulus en soi qu'à sa convenance avec ses buts internes et ses prédictions, calculées sur les bases de données déjà intégrées dans notre système", déclare Karsten Rauss, de l'Université de Tübingen en Allemagne. Ainsi, notre imagination du monde qui nous entoure et nos expé-

Une paire de bras robotisés pour faciliter la vie quotidienne

Deux membres supplémentaires robotisés dans le dos pour faciliter les tâches du quotidien. C'est le prototype construit par des experts en robotique de l'Institut de Technologie du Massachusetts (MIT). Otto Octavius alias Dr Octopus, super méchant du comic book Spider-Man, n'a qu'à bien se tenir ! Des experts en robotique de l'Institut de technologie du Massachusetts ont créé un jeu de bras robotisés monté sur les épaules. Ce prototype a été mis au point pour aider les gens à soulever des charges lourdes ou exécuter des tâches qui nécessiteraient une autre paire de vrais

bras. Cet équipement futuriste, inspiré des tentacules du célèbre méchant de la bande dessinée de l'homme araignée, pèse environ 9 kg et peut être attaché sur les épaules ainsi que sur les hanches de celui qui le porte. Cependant, les bras robotique ne sont pas contrôlables par la pensée mais sont capables d'étudier et apprendre les mouvements de notre corps.

Des gestes simples

Avec les informations enregistrées, l'exosquelette peut ainsi reproduire les gestes mais également anticiper les actions que vous souhaitez qu'il fasse. "Si les mouvements de ces membres

supplémentaires sont étroitement couplés et coordonnés avec les bras, les utilisateurs humains pourraient commencer à percevoir les membres supplémentaires comme une extension de leur propre corps", déclarent les experts. À l'heure actuelle, ces bras artificiels sont en mesure d'ouvrir des portes tout en laissant les mains libres de porter un objet, un carton de déménagement ou des sacs de courses par exemple. Ils sont également capables d'exécuter certaines tâches pour aider un bricoleur à visser un panneau au plafond et à supporter sa charge (vidéo ci-dessus). "Les bras supplémentaires pourront les

aider (les bricoleurs) à tenir des objets, soutenir le corps humain, équilibrer la charge de travail et rationaliser l'exécution d'une tâche", expliquent les chercheurs en robotique. "L'objectif principal de ce projet est d'étudier un nouveau type de co-robots qui sera perçu comme une extension du corps humain, en étroite collaboration avec le porteur". L'Université de Pennsylvanie aux États-Unis a développé une autre sorte de bras robotisé qui a la particularité de pouvoir se mouvoir indépendamment de l'être humain qui le porte. Baptisé Titan, ce bras est capable d'aider son porteur à soutenir

une charge additionnelle de 18 kg, soit un enfant de quatre ans. Néanmoins, le bras artificiel Titan n'est pas disposé à anticiper les actions de celui qui l'utilise. Cependant, la paire de bras robotisés conçue par le MIT n'est pas un exosquelette motorisé complet, qui peut donner à l'homme une force surhumaine et compléter son corps entier. Mais le prototype pourrait éventuellement être commercialisé dans un futur proche à un prix beaucoup plus abordable qu'un exosquelette complet. Toutefois, il est encore difficile de s'imaginer sortir faire ses courses avec un tel engin sur ses épaules.

L'encyclopédie DES INVENTIONS

Engrais

Inventeur : Justus von Liebig **Date :** 1842 **Lieu :** Allemagne

En 1840, le chimiste allemand Justus von Liebig suggérait que les plantes se nourrissent de substances non organiques : les minéraux contenus dans le sol. Si l'homme pouvait fabriquer lui-même ces substances en grandes quantités, il ne serait plus tributaire du sol.



LES SIMPSON UNE ADRESSE CHIC



20h45



Lorsque Marge se rend compte que ses enfants n'apprennent rien à l'école car les instituteurs sont incompetents, elle décide de les inscrire dans l'école de Waverly Hills, un quartier huppé de la ville

MAIGRET LES PETITS COCHONS SANS QUEUE



22h30



Le mari de Germaine a disparu. Du haut de ses 20 ans, la jeune femme est prête à tout pour le retrouver, même à solliciter l'aide de Maigret, de passage dans la ville. Et pourtant, elle se méfie de la police, car elle craint que son jeune époux n'ait fait une bêtise : journaliste sportif, il fréquente d'un peu trop près les cercles de boxe et leur clientèle proche du milieu. Un jeu de chat et de souris s'engage entre Germaine et Maigret, une course au renseignement dans laquelle elle le précède souvent, mais aussi une course d'attente pour le patient commissaire

FORT BOYARD



20h45



Une équipe de six personnalités joue au profit de l'association Un cadeau pour la vie, qui soutient les enfants hospitalisés. Au cours du jeu, les participants vont se frotter aux nouvelles cellules de cette saison - «Le Tri sélectif» et «La Ketchuperie» - et vivront des aventures hors du commun avec «La Prison sous-marine», «Le Vélo» et «Le Rouleau». Dans le lieu du Fort le plus mythique, c'est-à-dire la Vigie, les candidats vont développer des dons inattendus grâce au magicien Vincent C. qui prépare une expérience des plus surprenantes. Autour d'Olivier Minne, retrouvez aussi le père Fouras, Felindra, Blanche, Lady Boo, Mister Boo, Willy Rovelli, Passe-Partout et Passe-Muraille

LE SANG DE LA VIGNE LA ROBE DE MARGAUX



22h40



Sur une route bordelaise, Benjamin Lebel, oenologue réputé, croise, dans un coupé sport, sa fille Margaux aux côtés d'un jeune homme. Sa présence est pour le moins inattendue puisque Margaux vit à New York. Benjamin, qui se rend à une soirée organisée au château Barfleur avec une amie, y retrouve Margaux, qui lui explique qu'elle a tout plaqué pour suivre le nouvel homme de sa vie, Antoine Rinetti, nouveau directeur du château Barfleur. Elle va s'occuper de la communication du vignoble. Benjamin ne voit pas cela d'un très bon œil... Au cours de la nuit, il est réveillé par un appel de l'hôpital : Margaux et Rinetti ont été victimes d'un accident de voiture



LA SELECTION DU MIDI LIBRE

LE SARCOPHAGE GLACÉ DE MONGOLIE



20h50



Dans les steppes glacées de l'Altai, une expédition archéologique franco-mongole s'apprête à fouiller la sépulture d'un guerrier scythe oriental, vieille de 2 300 ans. Le rite d'enfouissement profond des morts, conjugué à des conditions climatiques extrêmes, pourrait permettre aux scientifiques de découvrir les dernières tombes gelées de la planète, et de progresser dans la connaissance de la civilisation scythe. Mais le temps presse, car le réchauffement climatique menace de faire disparaître les vestiges de ce guerrier venu avec son clan conquérir de nouveaux territoires en terre mongole

BATMAN : ASSAUT SUR ARKHAM



20h45



Lorsque le gouvernement monte le Suicide Squad, une équipe de super-vilains dont le but est d'infiltrer l'asile d'Arkham afin de restituer des informations de très haute importance que le Sphinx a volées, Batman se retrouve très vite impliqué. Mais les choses vont de mal en pis dès lors qu'un membre du Squad, Harley Quinn, libère le Joker qui a tout ce qu'il faut pour faire exploser l'asile, mais aussi la majeure partie de la ville de Gotham

FBI : DUO TRÈS SPÉCIAL LE FACTEUR EX



20h50



Pendant que Neal tente de percer le mystère du Codex, Peter travaille sur une enquête classée confidentielle avec son ex-petite amie et ancienne partenaire, Jill Stone. Tous deux traquent un génie de la technologie qui a mis en vente sur le marché noir une puce qui pourrait nuire à la sécurité internationale

THE VOICE KIDS



20h50



Le talent n'attend pas le nombre des années. Après 3 saisons exceptionnelles de «The Voice, la plus belle voix», le célèbre concours ouvre la voie aux enfants lors d'une édition spéciale. Sur la scène qu'ils ont découverte à la télé et devant trois coaches reconnus, ces jeunes talents vont vivre une expérience inoubliable. Le public retrouvera évidemment tout ce qu'il aime dans le format original : les auditions à l'aveugle, les coaches, le décor et, bien sûr, les célèbres fauteuils rouges ! Les talents se retrouveront ensuite lors des battles puis, place à la grande finale en direct. À la clé pour le gagnant, une année de cours de chant pour se perfectionner

Alizée

elle présente son nouveau single

Alizée a présenté, en exclusivité, son nouveau single, *Alcaline*. Pour l'occasion, Grégoire Lyonnet était présent pour l'applaudir.

Julia Vignali

une histoire d'amour avec Kad

Kad Merad alterne comédies populaires et drames, Julia Vignali présente les *Maternelles* sur France 5 et c'est sur le plateau de C à vous que la magie a opéré entre eux.



Kelly Rowland

elle attend son premier enfant

Kelly Rowland attend un heureux événement ! Elle l'a confié sur Internet, par le biais d'une photo présentant une paire de baskets pour... bébé.



Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fajr	04h50
Dohr	12h45
Asr	16h20
Maghreb	19h09
Icha	20h30

Le **MIDI LIBRE** met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.
0777.10.49.42
0550.18.37.57

EBOLA A FAIT 1.552 MORTS

Le 1er essai clinique d'un vaccin expérimental début septembre aux USA

Le premier essai clinique d'un vaccin expérimental contre le virus Ebola aura lieu début septembre prochain sur trois volontaires sains aux Etats-Unis, d'autres pays devront s'en initier les prochaines semaines, ont annoncé jeudi les Instituts américains de la santé (NIH). Dès la semaine prochaine, trois premiers volontaires seront mobilisés dans un tout premier essai clinique qui se déroulera aux NIH à Bethesda dans le Maryland près de la capitale Washington (Est), a déclaré le Dr Anthony Fauci, directeur de l'Institut américain des allergies et des maladies infectieuses (NIAID), qui fait partie des NIH. Un autre essai clinique débutera en début de septembre avec des volontaires sains au Royaume-Uni, en Gambie et au Mali dans le cadre d'un consortium international, annoncé plutôt jeudi par l'association britannique caritative Wellcome Trust. Au total vingt adultes en bonne santé âgés de 20 à 50 ans seront recrutés, a précisé le Dr Fauci, qui a ajouté que d'autres essais cliniques du même vaccin suivront dans les prochaines semaines dans d'autres pays. Le virus Ebola pourrait contaminer plus de 20.000 personnes, a averti l'OMS



L'Organisation mondiale de la santé, en dévoilant un plan d'action nécessitant près de 490 millions de dollars (372 millions d'euros) pour mettre fin à l'épidémie. Le bilan de la fièvre Ebola, qui touche la Guinée, la Sierra Leone, le Liberia et le Nigeria, s'est alourdi à 1.552 morts -sur un total de 3.069 personnes infectées- et l'épidémie progresse, a indiqué l'agence onusienne. En parallèle, le laboratoire britannique GlaxoSmithKline a annoncé que les essais cliniques d'un vaccin expérimental développé pour combattre la fièvre Ebola allaient être accélérés et a dit prévoir

de constituer un stock pouvant atteindre 10.000 doses très rapidement si les résultats étaient concluants. L'OMS estime que six à neuf mois seront nécessaires pour mettre un terme à l'épidémie en Afrique de l'Ouest et considère que le nombre réel de cas dans des zones de forte transmission pourrait être "deux à quatre fois plus élevé que celui rapporté". "Il ne s'agit pas d'un problème concernant trois pays, ni même l'Afrique de l'Ouest ou l'Afrique entière, mais d'un problème de sécurité sanitaire au niveau mondial", a déclaré Bruce Aylward, directeur général adjoint de l'OMS.

Quelque 490 millions de dollars sont nécessaires pour financer un plan stratégique qui comprend l'implication de personnel de santé par milliers et d'environ 750 experts internationaux, a-t-il expliqué. "Il s'agit d'une importante opération. On parle d'un personnel de santé de plus de 12.000 personnes. C'est une opération coûteuse." L'OMS, qui s'est vu reprocher un manque de réactivité face à l'épidémie, accélère et renforce ainsi sa réponse. "Plus de 40% du nombre total des cas sont survenus au cours de trois dernières semaines. Toutefois, la plupart des cas sont concentrés dans quelques localités seulement", a annoncé un peu plus tôt l'OMS dans un communiqué. Le nouveau foyer de fièvre Ebola signalé en République démocratique du Congo (RDC) n'est pas inclus dans les derniers chiffres fournis. Un plan plus important, qui doit être lancé à la fin du mois de septembre sous l'égide des Nations unies, doit permettre de renforcer la lutte contre "les problèmes de plus en plus graves" liés à la sécurité alimentaire, aux conditions sanitaires, d'accès à l'eau, d'hygiène ou encore aux soins et à l'éducation, selon l'agence

L'APW DE MILA EN CRISE Des élus réclament la démission du président

La majorité des élus de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) de Mila a décidé de geler ses activités pour réclamer la démission du président de cette instance, a-t-on constaté jeudi à l'ouverture de la session exceptionnelle consacrée au budget primitif. Immédiatement après l'ouverture de la session, un élu a lu une motion annonçant que 41 des 43 membres de l'APW issus des partis RND, FLN et Ahd 54 boycottent les travaux de l'assemblée et gèlent leurs activités au motif, selon eux, qu'il est "impossible de continuer à travailler avec l'actuel président". Les élus appellent, dans leur motion, à permettre à l'APW "d'exercer pleinement ses prérogatives légales et son rôle de prise en charge des préoccupations des citoyens".

Les élus se sont ensuite retirés de la salle. Prenant la parole, le président de l'APW, Lebsir Badis, a estimé, pour sa part, qu'"aucun motif raisonnable ne justifie la position" de ces élus qu'il a appelé à "faire preuve de raison et à privilégier les intérêts de la wilaya et de ses citoyens aux considérations partisans". Il a également indiqué qu'il ne présentera pas sa démission. Faute de quorum, la session de l'APW n'a pas été tenue, ce qui a amené le wali à ordonner au directeur de l'administration locale d'appliquer l'article 168 du code de wilaya qui stipule qu'en cas de non adoption du projet de budget primitif par la session, le wali informe le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales

TRAFFIC ET FABRICATION DE FAUSSE MONNAIE Une centaine de personnes arrêtées

Les brigades économiques et financières (BEF) relevant de la Sûreté nationale ont procédé durant la période allant du 1 janvier au 30 juin dernier à l'arrestation de 97 individus impliqués dans 98 affaires liées à la fabrication de fausse monnaie locale et de devises, a indiqué le directeur du département communication et relations publiques à la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). "2.233.200,00 DA en billets de banque et 88.900,00 en devises ont été récupérés parallèlement à l'arrestation 97 individus dont 3 de nationalités étrangères", a fait savoir le commissaire

divisionnaire, Djillali Boudalia, dans une déclaration écrite à la presse, précisant "que les mis en cause utilisaient des imprimantes et des scanners pour fabriquer de la fausse monnaie". "Tous les mis en cause ont été présentés devant les juridictions compétentes", a ajouté le même responsable, affirmant que le général-major Abdelghani Hamel, Directeur général de la Sûreté nationale a "instruit toutes les unités opérationnelles de la Sûreté nationale à l'effet de déployer davantage d'efforts pour venir à bout de ce type de crimes qui porte préjudice à l'économie et à la monnaie nationales".

IMMIGRATION CLANDESTINE Deux tentatives déjouées à Annaba

Deux tentatives d'immigration clandestine de 30 jeunes vers la rive Nord de la Méditerranée ont été déjouées jeudi à 15 miles au Nord du cap de Garde (Ras El Hamra) d'Annaba, apprend-on auprès du groupement territorial des gardes-côtes. Ces jeunes candidats à l'immigration clandestine ont été arrêtés à bord de deux embarcations. L'une a pris le départ de la plage Rizi Omar (exChapuis), dans la ville de Annaba, avec 14 jeunes, et la seconde à partir de la plage Oued Boukrat de la com-

mune de Séraïdi avec 16 jeunes, précise-t-on même source. Les deux groupes de jeunes, âgés entre 20 et 24 ans et originaires d'Annaba, ont été interpellés jeudi vers 02h00 du matin par deux patrouilles des gardes-côtes et seront présentés devant le procureur de la République près le tribunal d'Annaba pour tentative d'émigration clandestine. Durant ces trois derniers jours, 54 jeunes qui tentaient d'immigrer clandestinement ont été interpellés par les garde-côtes.

ACCIDENTS DE LA ROUTE 105 morts en une semaine

Cent cinq (105) personnes ont trouvé la mort et 1.382 autres ont été blessées dans 642 accidents de la route survenus à travers le territoire national durant la période allant du 19 au 25 août, a indiqué mercredi un bilan des services de la Gendarmerie nationale. Selon la même source, le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya d'Alger avec 34 accidents, suivie de

Médéa (30 accidents), Ain Defla et Skikda (27 accidents chacune), contre 23 accidents pour Djelfa, Oran et Mila. Les principales causes de ces accidents sont l'excès de vitesse, les dépassements dangereux, la conduite à gauche, le non respect de la distance de sécurité, les manoeuvres dangereuses, le non respect de la signalisation routière et l'insouciance des piétons, ajoute la même source.